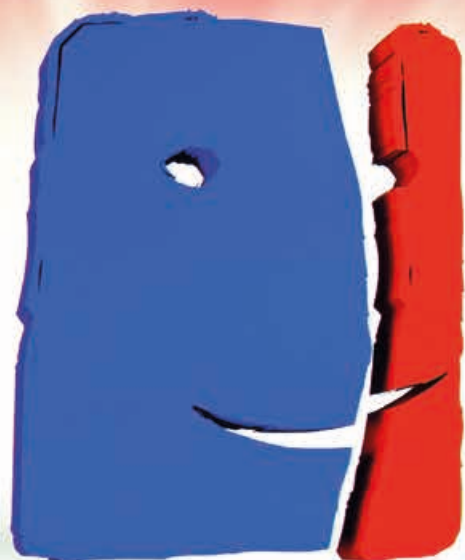


Les Gueules Cassées *Sourire Quand Même*

ASSOCIATION FONDÉE EN 1921 RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE DÉCRET DU 25 FÉVRIER 1927



NUMÉRO 365 JUILLET 2023



ACTUALITÉ L'Assemblée générale des Gueules Cassées des 14 et 15 juin 2023

Page 6



À SUIVRE
Franck Merz,
Bon vent capitaine !
Page 30



SOMMAIRE

Actualité

5 Lettre ouverte du président de l'UBFT à l'occasion du départ du Conseil d'administration de Michel Eychenne

6 L'Assemblée générale des Gueules Cassées des 14 et 15 juin 2023

7 Compte-rendu de l'Assemblée générale du jeudi 15 juin 2023

9 Résultats du vote des résolutions arrêtées par le Conseil d'administration du jeudi 13 avril 2023

11 Résultat du scrutin portant sur le renouvellement du Conseil d'administration

12 Trois nouveaux administrateurs au Conseil d'administration de l'UBFT

13 Cérémonie à l'Arc de Triomphe

14 Messe à Notre-Dame-des-Victoires en mémoire de nos Fondateurs et camarades disparus

15 Concert des Gueules Cassées dans la cathédrale Saint-Louis des Invalides

16 Les Gueules Cassées étaient présents...

17 Gendarmerie nationale : les blessés en stage AquaPhénix

18 Les Gueules Cassées à la BSPP

19 Les Gueules Cassées à la 7^e Journée des blessés

21 Fondation

L'organisation de la Fondation des « Gueules Cassées »

Découverte

22 Les peintres de l'Armée
Des artistes engagés auprès de ceux qui s'engagent



À suivre

30 Franck Merz, Bon vent capitaine !

32 Vie associative

L'agenda et les soutiens

34 Délégations

42 Réunions régionales

48 Culture

50 Carnet

Inspirations

54 Des nouvelles... en vers... de nos domaines

Droit à réparation

56 Constituer son dossier personnel

57 Évolution du site CPMIVG annoté

59 À savoir

64 Organisation

L'UBFT, c'est nous tous !

Chers camarades,

Nous venons de clore les réunions de travail et de joie partagées à l'occasion de notre Assemblée générale qui s'est déroulée à Paris en raison des travaux en notre domaine de La Valette-du-Var. Dans la vie de toute association, c'est le rituel statutaire annuel, récurrent et convenu.

Le 14 juin, la journée avait commencé par la traditionnelle messe du souvenir dédiée à nos Anciens en la basilique de Notre-Dame-des-Victoires. Le déjeuner a par la suite rassemblé les participants dans un bateau pour une promenade sur la Seine.

En début de soirée nous avons eu le bonheur d'assister au premier concert des Gueules Cassées en la cathédrale Saint-Louis des Invalides, interprété par l'Orchestre et le Chœur de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP). Orchestre que je n'ai plus à vous présenter. Pour cet événement – et j'ai plaisir à le souligner – nous avons eu l'honneur d'obtenir le haut patronage du président de la République. J'ai la faiblesse de penser que nous pouvons apprécier cette mesure comme une distinction.

Après plus d'une heure de florilège musical nous avons pu nous retrouver dans les jardins que le général gouverneur militaire de Paris a bien voulu mettre à notre disposition pour un très élaboré coquetel. De hautes autorités, dont la secrétaire d'État chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, nous ont accompagnés tout au long de cette soirée qui nous laissera longtemps un agréable souvenir.

Tard dans la soirée nous avons tous rejoint notre hôtel à l'ombre de la tour Eiffel.

Le lendemain, jeudi 15 juin, les travaux de l'Assemblée générale ont repris avec force et vigueur. Les élections ont été rondement menées et je remercie l'équipe qui



s'est chargée de dépouiller les bulletins. 2 839 votants étaient inscrits sur les tablettes mais seuls 915 bulletins valides ont été enregistrés. Dommage !

Après le rapport moral du président, le rapport d'activité du directeur général et celui de notre nouveau trésorier Didier Mahout, la parole a été donnée à notre invitée d'honneur, Véronique Peaucelle-Delelis, directrice générale de l'Office national des combattants et des victimes de guerre.

Je vous propose un extrait de son allocution :

« C'est avec une profonde émotion et une grande fierté que je me tiens devant vous aujourd'hui pour parler de votre association l'Union des Blessés de la Face et de la Tête.

Une Association extraordinaire qui apporte tous les jours réconfort, soutien et espoir à ceux qui en ont le plus besoin. Vous êtes une famille composée de personnes exceptionnelles qui ont fait preuve de courage, de résilience et d'une détermination inébranlable face à l'adversité et qui accueille et soutient ceux qui ont subi des blessures.

suite page 4

Votre engagement en faveur de l'autonomie et de l'inclusion est indéfectible. Vous vous battez pour que chaque individu puisse retrouver sa place dans la société, sans être entravé par des préjugés ou des stigmates. Votre Association s'efforce d'éduquer le grand public sur les défis auxquels sont confrontés les blessés, afin de promouvoir l'empathie, la compréhension et l'acceptation. »

Nous avons tous apprécié – au-delà de ce que je puis exprimer – ces propos élogieux d'une haute fonctionnaire de l'État qui nous connaît bien et avec laquelle nous travaillons régulièrement avec plaisir. C'est un encouragement à faire mieux et davantage pour nos blessés.

En fin d'après-midi, escortés par nos superbes porte-drapeaux, nous avons remonté les Champs-Élysées au son de la musique de la Garde républicaine pour nous retrouver sous l'Arc de Triomphe pour un dépôt de gerbes sur la tombe du Soldat inconnu et le ravivage de la Flamme par Geneviève Darrieussecq notre ancienne ministre déléguée aux ACVG et votre président Patrick Remm.

Une Assemblée générale est l'occasion de dresser le bilan de l'année passée. De cette année intense, que retirons-nous ?

Surtout un engagement au niveau national. De cet engagement je vois d'abord la preuve de confiance qui est accordée à notre modèle.

C'est aussi un défi. Mais ce défi, nous le relevons déjà par l'amorce de nouvelles stratégies dans le but d'augmenter ou de pérenniser les retombées positives pour notre Association.

Notre Association impose son modèle dans le monde combattant. Cela demande plus d'ouverture, c'est la notion qui doit permettre plus d'échanges et de diversité avec le monde qui nous entoure.

C'est pour cela que l'UBFT est à l'initiative et continuera de l'être pour créer des alliances, des partenariats, élaborer des conventions.

Demain comme aujourd'hui l'UBFT sera la bâtisseuse et l'animatrice d'un écosystème attentif. Elle se saisira des opportunités de la réforme et concrétisera des projets distincts. Nous avons une trajectoire budgétaire pérenne : montrons de quoi notre modèle est capable lorsqu'il fonctionne dans toute sa plénitude !

Notre modèle est vertueux, notre modèle est inspirant. Il peut être plus efficace encore pour rester écouté et pour acquérir une plus grande visibilité.

Nous sommes puissants, restons agiles et adaptés au monde qui nous entoure !

L'UBFT ce n'est pas un président, un bureau, un CA.

L'UBFT, c'est nous tous !

Réunis dans une synthèse harmonieuse, lorsque nous sommes ensemble, solidaires, forts et impétueux.

Alors, au diable la modestie, soyons fiers de ce que nous entreprenons :

MONTRONS-NOUS,

MONTRONS nos savoir-faire,

MONTRONS que l'on peut allier performance associative et performance sociale,

MONTRONS que l'approche inclusive fait partie de nos préoccupations. Cette approche constitue une dynamique adaptée pour répondre aux défis de notre temps.

Il est trop souvent admis que les blessés se retrouvent à l'écart de la norme sociale. C'est le modèle de l'intégration qui devrait prévaloir : chaque personne à l'écart de la norme a une place, la société doit aussi s'adapter aux blessés.

Vive les Gueules Cassées !

Patrick Remm
Président de l'UBFT
Les « Gueules Cassées »

Lettre ouverte du président de l'UBFT à l'occasion du départ du Conseil d'administration de Michel Eychenne

Cher camarade, cher Michel,

Tu es né en 1939 à Ismaïlia, en Égypte. Ce qui te confère le privilège d'être « pays » avec Claude François qui, né la même année que toi, vous a permis de fréquenter la même école autour de la troisième, lui devenant une étoile au firmament des chanteurs, toi t'approchant des étoiles mais par des moyens plus techniques.

Cet avantage à la fois infiniment rare et extrêmement enviable, qui est sans doute dû au fait que ton père devait travailler comme celui de notre Cloco national pour la Compagnie universelle du canal de Suez, fleuron de l'épopée coloniale franco-britannique en Égypte, ce qui te permettra d'accompagner l'adolescence d'une future icône des années 1960 et 1970.

Après l'École de l'Air, où tu entres en 1959, tu intègres en 1962 l'École de Chasse, d'où tu sors avec un brevet de pilote la même année. Outre ton brevet de pilote de chasse, prudent tu passes aussi ton brevet de parachutisme militaire, on ne sait jamais ! Tu es également titulaire du brevet de pilote de transport.

Tu seras par la suite affecté à Oran, en Algérie, où tu resteras jusqu'en 1963. Pilote confirmé dès cette dernière année, tu es promu au grade de lieutenant en 1964. Tu t'installas alors à



Madagascar, toujours comme officier d'active de l'armée de l'Air française.

C'est sur la Grande Île que le 24 octobre 1964 tu seras victime d'un accident d'avion après le décollage de ton appareil. Commence alors un parcours du combattant... hospitalier : hôpital des Armées Percy, puis hôpital militaire du Val-de-Grâce jusqu'au mois de septembre 1966, presque exactement deux ans après ton accident.

Tu poursuivras cependant ta carrière en dépit de tes blessures. Tu seras promu au grade de lieutenant-colonel en 1979 et rayé des contrôles de l'armée de l'Air en 1981, après avoir totalisé 5 200 heures de vol. Tu ne prendras cependant une retraite

effective qu'en 2000, après une reconversion comme ingénieur informaticien dans une deuxième carrière, civile cette fois-ci.

Marié et heureux père de cinq enfants, tu aurais pu cultiver pendant ta retraite l'art d'être le grillon du foyer pour tout ton entourage. Mais non, le goût de l'action et de l'assistance aux plus défavorisés t'habitait.

Tu laisseras donc à d'autres les retraites de sybarite pour t'investir entièrement dans le bénévolat : Ordre de Malte un jour par semaine dans une maison pour paralysés à Paris, où tu animes un atelier pour handicapés, et également activité dans le

suite page 6

domaine culturel comme trésorier de l'association « Culture et Bibliothèques pour Tous » des Yvelines, puisque tu habites Versailles.

Tu seras également administrateur des Ailes Brisées et des Gueules Cassées faisant le lien entre nos deux associations, trésorier adjoint de l'UBFT et administrateur de la Fondation du Souvenir de Verdun, entre autres responsabilités associatives et bénévoles.

Nous imaginons très bien que ce superbe parcours professionnel comme ton bel et riche engagement associatif n'a pas été réalisé sans l'inoxydable humour qui te caractérise si bien.

Chevalier de l'Ordre national du Mérite, tu vas à présent recevoir une autre distinction : l'emblème de notre Union, le triptyque réalisé à notre demande par le sculpteur Gilles Oderigo. Il exprime la puissance qui

sourd de la douleur, la dignité et la force de ceux qui la surmontent pour, unis, se tourner vers les autres ce qui te va bien.

Ces trois visages incarnent la mémoire inaltérable des Fondateurs de l'Union. Héros du passé, ils rendent également hommage aux Gueules Cassées d'aujourd'hui et regardent avec confiance vers l'avenir.

PATRICK REMM

L'Assemblée générale des Gueules Cassées des 14 et 15 juin 2023

Cette année, la 102^e Assemblée générale des Gueules Cassées s'est déroulée à Paris, à l'amphithéâtre du Novotel Paris Centre tour Eiffel, situé au 61 quai de Grenelle (75).

Le mercredi 14 juin, une cérémonie religieuse à la mémoire de nos Fondateurs et de tous nos camarades décédés a été célébrée par le père Antoine d'Augustin en la basilique Notre-Dame-des-Victoires, place des Petits-Pères à Paris.

La journée s'est poursuivie par la représentation du premier concert des Gueules Cassées, donné par l'Orchestre et Chœur de l'AP-HP (Assistance Publique – Hôpitaux de Paris) en la cathédrale Saint-Louis des Invalides. Ce concert a regroupé quelque 400 invités qui ont pu apprécier la qualité de la prestation offerte.

Le jeudi 15 juin, l'Assemblée générale annuelle adoptait à une large majorité toutes les résolutions présentées par le Conseil d'administration, et trois



nouveaux administrateurs étaient élus et rejoignaient le Conseil d'administration.

À l'issue de cette Assemblée générale, tous les membres, familles et invités se sont retrouvés pour partager un repas convivial dans la salle à

manger du Novotel avant de se regrouper à 18h30 sous l'Arc de Triomphe pour le ravivage de la Flamme de la Nation.

Deux très belles journées de retrouvailles et de cohésion.

Compte-rendu de l'Assemblée générale du jeudi 15 juin 2023



Ouverture de l'Assemblée générale par Patrick Remm, président de l'UBFT.



Lecture du rapport d'activités par Olivier Roussel, directeur général.



Présentation des comptes par Didier Mahout, trésorier.

La séance est ouverte à 10h00, à l'amphithéâtre du Novotel Paris Centre tour Eiffel, sis 61 quai de Grenelle à Paris (75), conformément à la convocation de l'Assemblée générale annuelle qui a été adressée le 11 mai 2023 aux membres de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT).

La feuille de présence indique que **81** Gueules Cassées sont présents dans la salle.

Le président précise que **540** pouvoirs ont été reçus. **442** ont été considérés comme valables et tous ont pu être valablement répartis, dans la limite statutaire de 10 par membre présent, en cas de mise aux voix d'une motion de dernière minute.

Le président déclare l'Assemblée ouverte à 10h00 et demande à l'assistance de respecter une minute de silence à la mémoire de nos Fondateurs et de tous nos camarades, de leurs conjoints ou membres de leur famille qui nous ont quittés depuis la dernière Assemblée générale, en y associant également les militaires morts en Opérations Extérieures ou en service, ainsi que les gendarmes, policiers, pompiers et douaniers également décédés en service.

Conformément à l'ordre du jour, il est donné lecture des différents rapports qui figuraient dans la brochure jointe à

la convocation de cette Assemblée générale, et dont les textes ne sont pas à nouveau reproduits. Les textes sont mis en ligne sur le site internet www.gueules-cassees.asso.fr. Seuls, le résultat du vote des résolutions et le résultat du scrutin portant sur le renouvellement du Conseil d'administration figurent dans ce procès-verbal.

Ordre du jour de l'Assemblée générale :

- Lecture du rapport moral 2022 par le président, Patrick Remm
- Lecture du rapport d'activité 2022 par le directeur général, Olivier Roussel
- Présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 par le trésorier, Didier Mahout
- Présentation du budget 2023 par le trésorier, Didier Mahout
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes, Didier Piro
- Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées du commissaire aux comptes, Didier Piro
- Lecture du résultat du vote des résolutions, par Guy Delplace, président de la commission de scrutin
- Lecture du résultat du scrutin portant sur le renouvellement du Conseil d'administration, par Guy Delplace, président de la commission de scrutin.



Moment de recueillement pour nos Fondateurs et camarades disparus.



Intervention de Véronique Peaucelle-Delelis, directrice générale de l'ONaCVG.



Pierre David, porte-drapeau de Champagne-Ardenne et passionné de vitraux, a remis deux symboles de l'UBFT confectionnés par ses soins à Olivier Roussel et à Alain Bouhier.



Notre camarade André Boisier, porte-drapeau de Rhône-Alpes, s'est vu remettre par Patrick Remm la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif.



Gérard Pinson, délégué régional Île-de-France, mais également porte-drapeau national en second, s'est vu remettre par Véronique Peaucelle-Delelis le diplôme d'honneur de porte-drapeau pour 10 années de fonction.

Résultats du vote des résolutions

arrêtées par le Conseil d'administration du jeudi 13 avril 2023



*Lecture des résultats des votes par
Guy Delplace, administrateur et président
de la commission de scrutin.*

Membres inscrits : 2 839

Enveloppes reçues par la poste	1 533
Enveloppes et bulletins non valides	625
Membres votants par correspondance	908
Membres votants sur place	7
Total des votants	915

Résolution n°1

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la lecture des rapports moral et d'activités 2022, l'Assemblée générale approuve ces rapports dans toutes leurs dispositions.

Exprimés	827
Pour	823
Contre	4
Abstentions et nuls	88

Résolution n°2

Approbation des comptes

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la lecture des rapports du trésorier et des commissaires aux comptes, l'Assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2022 dans toutes leurs dispositions et donne quitus au Conseil d'administration.

Exprimés	832
Pour	829
Contre	3
Abstentions et nuls	88

Résolution n°3

Affectation du résultat

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat comptable bénéficiaire de l'exercice 2022 d'un montant de 9 834 458 euros de la façon suivante :

- Reprise de la réserve spéciale de 4 000 000 d'euros
- Création d'une réserve spéciale de fonctionnement de 2 000 000 d'euros
- Reprise de 2 400 000 euros sur la réserve de 9 400 000 euros pour la restructuration du domaine des Gueules Cassées
- Réserve projet Maison Athos à construire sur le domaine des Gueules Cassées pour un montant de 5 000 000 d'euros venant en complément à la réserve de 4 000 000 d'euros approuvée par l'AG 2022
- Réserve pour soutien à la Fondation des « Gueules Cassées » de 5 000 000 d'euros
- Imputation du résultat positif de 4 234 458 euros au report à nouveau qui passe ainsi de 37 020 818 euros à 41 255 278 euros.

Exprimés	823
Pour	812
Contre	11
Abstentions et nuls	92

Résolution n°4

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la présentation du budget 2023, l'Assemblée générale l'adopte dans toutes ses dispositions.

Exprimés	818
Pour	813
Contre	5
Abstentions et nuls	97

Résolution n°5

L'Assemblée générale, après lecture des rapports 2022 précités et après présentation du budget 2023, approuve le principe de la construction d'un bâtiment sur une ou plusieurs parcelles du domaine des Gueules Cassées de La Valette-du-Var en vue de la mise à disposition de l'état-major des armées ou de l'ONaCVG, en lien avec l'IGESA (Institution de Gestion Sociale des Armées), dans le cadre du programme Athos destiné à venir en aide aux blessés atteints de stress post-traumatique.

Il est précisé que la construction et ses dépendances demeureront l'entière propriété de l'UBFT.

Elle donne tous pouvoirs au président et au directeur général de l'UBFT pour, après accord du Conseil d'administration, mobiliser des fonds propres, définir et réaliser cette construction ainsi que formaliser cette mise à



Bureau de vote ouvert lors de l'Assemblée générale.

disposition au moyen d'un prêt à usage ou d'un bail de droit commun et signer tous actes qui pourront s'avérer utiles afin de mener à bonne fin cette opération.

Exprimés	829
Pour	806
Contre	23
Abstentions et nuls	86



Les derniers votants à l'Assemblée générale.



Résultat du scrutin portant sur le renouvellement du Conseil d'administration

Lecture par Guy Delplace, président de la commission de scrutin, du résultat du scrutin portant sur le renouvellement partiel du Conseil d'administration pour un mandat de 3 ans ayant pour échéance l'Assemblée générale 2026 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Inscrits : 2 839 membres

Enveloppes reçues par la poste	1 533
Enveloppes et bulletins non valides	625
Total des votants par correspondance	908
Total des votants sur place	7
Exprimés	915

Règle de majorité requise pour être élu

50% + 1 voix des suffrages exprimés = 459

Pierre Amestoy	679	Élu
Georges Morin	674	Élu
Patrick Remm	736	Élu
Alain Cuinet	601	Élu
Alain Bouhier	627	Élu
Guy Fartek	467	Non élu
Jean-François Louvrier	505	Élu

Les opérations de dépouillement ont été menées par la commission de scrutin, présidée par Guy Delplace, administrateur, assisté par un vice-président, Gérard Pinson, délégué régional, et par :

- Tadj Charef, délégué départemental,
- Michel Clicque, administrateur et délégué régional,
- Bernard Luquet, délégué régional,
- Robert Abian, délégué régional,
- Gilles Ménard, délégué départemental,
- Olivier Denhaene, directeur adjoint chargé des affaires juridiques,
- Christine Vittu, adjointe juridique,
- Isabelle Bidault, assistante d'Olivier Roussel.

Le président remercie les membres pour leur participation à la commission de ce scrutin.

Fin de séance

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'ayant été soumise au Conseil d'administration dans le délai de 21 jours prévu au Règlement Intérieur, le président remercie vivement les participants et déclare la séance levée à 12h 15.

Trois nouveaux administrateurs au Conseil d'administration de l'UBFT

La démission du lieutenant-colonel Michel Eychenne, administrateur de l'UBFT depuis 2006, a conduit le Conseil d'administration à coopter Alain Cuinet en vue de pourvoir le siège vacant, cooptation qui a été ratifiée par le vote de l'Assemblée générale du 15 juin 2023.

Le non-renouvellement du mandat du général Pierre Dautrey, administrateur depuis 2017 et la démission de

Bernard Allorent, administrateur depuis 2011, a permis à deux nouveaux membres d'intégrer, par élection à cette même Assemblée générale, le Conseil d'administration de l'UBFT :

- Le colonel (H) Jean-François Louvrier,
- Alain Bouhier.



Alain Cuinet.

Membre de l'UBFT depuis 2005, le capitaine (H) Alain Cuinet a effectué plus de seize mois de service national avant de s'engager pendant 35 années dans la réserve active comme sous-officier, puis comme officier. Occupant les fonctions de spécialiste NRBC de l'état-major de Besançon et de conseiller réserve de plusieurs généraux, il a été également membre de la Commission nationale consultative des cadres de réserve. En parallèle, il poursuit une carrière

professionnelle civile avant de prendre sa retraite en 2005.

Occupant les fonctions de trésorier pendant plusieurs années au sein de l'Association des Mutilés de Guerre des Yeux et des Oreilles (AMGYO), il est élu président en 2015, fonction qu'il occupe toujours à ce jour.

Blessé en service en 1987, Alain Cuinet est officier de l'Ordre national du Mérite et titulaire de la médaille des Services militaires volontaires, échelon Or.

Membre de l'UBFT depuis 2001, le colonel Jean-François Louvrier a débuté sa carrière en 1968 à l'École des transmissions d'Agen.

En 1972, il intègre l'École militaire interarmes de Coëtquidan (EMIA), promotion général Marceau. Il en est promu lieutenant en 1974, et poursuit sa carrière d'officier au 2^e régiment d'artillerie stationné à Landau en Allemagne, au sein de l'état-major du 1^{er} Corps d'armée à Metz et des Troupes aéroportées à

Toulouse et à Pau. En 1996, il quitte le service actif et rejoint la réserve opérationnelle auprès de la délégation militaire départementale des Pyrénées-Atlantiques.

En 2005, il devient délégué de l'UBFT, poste qu'il occupe toujours à ce jour. Blessé en service, Jean-François Louvrier est officier de l'Ordre national du Mérite, et titulaire de la médaille de la Défense nationale et de la médaille des Services militaires volontaires.



Jean-François Louvrier.



© Jean-Philippe Rothoïf / UBFT

Alain Bouhier.

Membre de l'UBFT depuis 1998,

Alain Bouhier a effectué son service national dans les Forces Françaises en Allemagne (FFA) avant de s'engager dans la réserve comme sous-officier, spécialiste NBC, au 22^e BCA à Nice. En parallèle, il intègre la Police municipale en 1987 et occupe différentes fonctions, dont celles de responsable de brigade de nuit, instructeur tir et adjoint au directeur, avec le grade de chef de service.

Délégué de l'UBFT depuis 2001 et en fonction à la Police municipale de

Nice, il accepte en 2013, après 26 ans de service dans la police, le poste de directeur adjoint chargé de la vie associative et de rédacteur en chef du magazine des Gueules Cassées, postes toujours occupés à ce jour.

Blessé en service en 1987, Alain Bouhier est titulaire de la médaille des Services militaires volontaires, la médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif et la médaille d'honneur des collectivités locales.

Cérémonie à l'Arc de Triomphe



© Jean-Philippe Rothoïf / UBFT

Ravivage de la Flamme et dépôt de gerbe.



© Jean-Philippe Rothoïf / UBFT



© Jean-Philippe Rothoïf / UBFT

Les autorités présentes sous l'Arc de Triomphe.

Messe à Notre-Dame-des-Victoires en mémoire de nos Fondateurs et camarades disparus



Le père Antoine d'Augustin entouré de tous les porte-drapeaux.



Arrivée du président de l'UBFT.



De nombreux camarades étaient présents.



Les autorités présentes à la messe du souvenir.



Concert des Gueules Cassées dans la cathédrale Saint-Louis des Invalides



Présentation par Patrick Remm du premier concert des Gueules Cassées.



De nombreux participants avaient réservé leur place.



Les autorités civiles et militaires avaient tenu à honorer de leur présence ce concert.

Les Gueules Cassées étaient présents...

MAI

3 mai

Réunion de travail au Musée du sous-officier de Saint-Maixent-l'École (79)

4 mai

- Assemblée générale de l'Association des Mutilés de Guerre des Yeux et des Oreilles (AMGYO)
- Déplacement sur le site du Hartmannswillerkopf (68) pour une réunion de travail concernant la réa-lisation du projet de chalet éducatif

5 mai

- Réunion de travail au cabinet de Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire
- Inauguration d'une exposition dans les douves des Invalides

8 mai

Cérémonie du 8 mai sous l'Arc de Triomphe

10 mai

Présentation du Plan 2023-2027 d'accompagnement des blessés militaires et de leurs familles par Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire

11 mai

- Rallye de la Liberté organisé à Châlons-en-Champagne (51) avec la participation de 15 écoles et 39 classes de CM1 et CM2
- Réunion du Comité scientifique de la Fondation des « Gueules Cassées »

12 mai

Visite du musée de l'École du Service de Santé du Val-de-Grâce

14 mai

Courses solidaires organisées par le gouverneur militaire de Paris afin de récolter des fonds pour le Bleuet de France

15 mai

Signature de la convention tripartite entre la Fédération Nationale André Maginot (FNAM), la Direction de la Mémoire, de la Culture et des Archives (DMCA) et l'UBFT, portant création de la commission paritaire de financement des projets pédagogiques exceptionnels

15 – 16 mai

Assemblée générale de l'Association Nationale des Officiers de Carrière en retraite (ANOCR)

16 mai

Assemblée générale et Conseil d'administration de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre

17 mai

Réunion de pilotage du projet de création d'une maison Athos sur le domaine des Gueules Cassées

19 mai

Réunion de travail avec les médecins acupuncteurs réalisant une étude sur l'apport de l'acupuncture pour les blessés souffrant d'un syndrome de stress post-traumatique

22 mai

Réunion de travail avec la conseillère sociale de Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées

23 mai

Conseil d'administration de l'Institution Nationale des Invalides

24 mai

Conseil d'administration de la Fédération Nationale André Maginot

25 mai

Réunion de travail au siège de l'UBFT avec le Medef sur le thème des blessés et de la reconversion

26 mai

Réunion de travail avec le gouverneur militaire de Paris

30 mai

- Réunion de travail avec le conseiller « blessés » du cabinet de Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées
- Conseil d'administration de La Française des Jeux (FDJ)

31 mai

- Conseil d'administration de l'association Solidarité Défense
- Remise des prix du Concours national de la Résistance et de la Déportation à la Sorbonne

JUIN

1^{er} juin

Assemblée générale de « La Flamme sous l'Arc de Triomphe, Flamme de la Nation » aux Invalides

5 juin

- Rencontre entre José Baraton et le général Jean-Pierre Martin, président de l'association des Ailes Brisées (AB), dans le cadre de la présentation du nouvel administrateur au Conseil d'administration des AB
- Réunion préparatoire au dîner étoilé offert aux pensionnaires des Invalides

6 juin

- Réunion du jury de la Commission nationale indépendante Harkis (CNIH) dans le cadre de l'attribution du prix 2023 de la Commission
- Réunion des 5 académies de santé

7 juin

Présentation officielle à l'Auditorium Marceau Long à Paris du site : <https://www.harkis.gouv.fr>

8 juin

- Cérémonie d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine à Bourg-en-Bresse (01)
- Réunion des avocats de l'UBFT dans le cadre de la commission d'accompagnement juridique
- Assemblée générale des Ailes Brisées
- Cérémonie anniversaire des 30 ans de la Fondation d'entreprise FDJ

16 juin

- Réunion annuelle de la Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale (CNMSS)
- Réunion de travail à la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP)

18 juin

- Cérémonie commémorant l'Appel du 18 juin du général de Gaulle
- Concert solidaire à l'Olympia (75) au profit des œuvres sociales de la Légion étrangère

19 juin

Conseil d'administration de la Fondation des « Gueules Cassées »

20-21 juin

Réunion de travail sur site du projet de création d'une maison Athos sur le domaine des Gueules Cassées

20-21-22 juin

Assemblée générale de la Fédération Nationale André Maginot (FNAM)

22 juin

- Réunion du Bleu et de France
- Réunion de travail avec le cabinet de Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées
- Réunion avec l'équipe mécénat du musée de l'Armée

24 juin

Journée de l'Opération *Avec nos blessés* sur le thème : « La reconstruction, tous concernés » à Paris

25 juin

Soirée de gala de l'École de Guerre au Cercle Interallié

26 juin

- Réunion de travail dans le cadre du concert des Gueules Cassées donné par l'Orchestre et Chœur de l'Assistante Publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP) le 14 juin en la cathédrale Saint-Louis des Invalides
- Cérémonie de remise des prix décernés par l'association des Écrivains Combattants

27 juin

- Conseil d'administration du Bleu et de France
- Réunion de travail à l'Institution Nationale des Invalides

28 juin

- Signature du protocole d'accord avec le musée du Sous-Officier de Saint-Maixent-l'École (79) dans le cadre du soutien apporté par l'UBFT

- Assemblée générale de l'association Solidarité Défense
- Réunion de travail à la mairie du 17^e arrondissement de Paris

30 juin

Réunion de travail avec le cabinet du gouverneur militaire de Paris (GMP)

JUILLET

1^{er} juillet

Soirée de gala de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr

4 juillet

Assemblée générale de Terre Fraternité/ADO

6 juillet

- Cérémonie à la BSPP en l'honneur du sapeur décédé en intervention
- Conseil d'administration de la Française des Jeux

10 juillet

Rencontre avec le général commandant la Légion étrangère à Aubagne (13)

14 juillet

Cérémonie du 14-Juillet sur les Champs-Élysées à Paris

Gendarmerie nationale : les blessés en stage AquaPhénix

14 AU 19 MAI 2023. À Argelès-sur-Mer (66), la cellule de Reconstruction des Blessés par le Sport (RBS), sous la direction du lieutenant Franck Martineau, a organisé un stage mer appelé AquaPhénix pour les blessés de la Gendarmerie nationale.

La RBS repose sur un parcours progressif d'accompagnement, adapté à la blessure, à la situation personnelle et familiale du blessé, ainsi qu'à ses besoins spécifiques. Elle lui permet de découvrir des pratiques sportives



Les participants au stage AquaPhénix.

suite page 18

appropriées, de les pratiquer avec des moniteurs spécialisés et de progresser ainsi à son rythme et selon ses capacités.

En présence de Marie-Laure Pezant, porte-parole de la cellule, les blessés ont su faire renaître en eux une confiance personnelle, l'esprit de camaraderie et la reconnaissance de notre institution.

Pendant ce stage, soutenu par l'Union des Blessés de la Face et de la Tête,

les stagiaires ont dépassé leurs capacités dans les activités proposées : plongée sous-marine, paddle, canyoning et même spéléologie !

Un vrai dépassement de soi et un bel esprit de camaraderie, tous les bienfaits de la Reconstruction des Blessés par le Sport de ce stage AquaPhénix étaient au rendez-vous !

Dans un contexte de fortes sollicitations opérationnelles et d'augmentation des

violences exercées à l'encontre de ses personnels, la Gendarmerie nationale fait face à une évolution croissante du nombre de ses militaires blessés tant physiques que psychiques. En reconnaissance du sacrifice consenti et de la souffrance endurée par ses personnels, l'institution assiste et accompagne ces derniers tout au long de leur parcours de réadaptation et de réinsertion sociale et professionnelle.

Une très belle réussite pour ce stage.

Les Gueules Cassées à la BSPP

16 JUIN 2023. Patrick Remm, accompagné d'une délégation de l'UBFT, composée de Lucien Flamant et Jean Déprez, administrateurs, Gérard Pinson, délégué régional d'Île-de-France, tous les trois anciens militaires de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP), ainsi que d'Olivier Roussel, directeur général, Olivier Denhaene et Alain

Bouhier, directeurs adjoints, accompagnés de leurs assistantes respectives, Christine, Elisabeth et Laura, avait favorablement répondu à l'invitation du général Joseph Dupré La Tour, commandant la BSPP et représenté par le colonel Olivier d'Astorg, sous-chef d'état-major et chef de la division organisation ressources humaines.

La réunion s'est déroulée dans la salle multimédia de la caserne de Champerret, implantation de l'état-major de la BSPP.

Cette rencontre a permis de présenter le champ d'action des Gueules Cassées aux différentes personnes chargées de la gestion des ressources humaines et de l'accompagnement des blessés : membres du bureau Conditionnement du Personnel et Environnement humain, médecins, psychologues, assistantes de service social et juristes.

Une belle matinée d'échanges constructifs au profit des blessés de la BSPP.



Patrick Remm et le colonel Olivier d'Astorg.



Bronze de la BSPP remis à Patrick Remm.



Les Gueules Cassées à la 7^e Journée des blessés

24 JUIN 2023. Patrick Remm, président de l'UBFT et le général Paul Dodane, vice-président, accompagnés de l'équipe du siège, étaient présents à la 7^e édition de la journée dédiée aux blessés militaires.

Créée puis organisée par l'armée de Terre depuis 2017, cette journée appelée depuis l'année dernière, Opération *Avec nos blessés* permet à l'armée de Terre de manifester son esprit de solidarité interarmées et de mettre en valeur toutes les opérations de soutien aux blessés se déroulant tout au long de l'année.

Un événement ouvert au public qui s'est déroulé avenue de Breteuil à Paris et aux Invalides, en présence de Patricia

Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, qui a fait le tour de tous les stands.

L'équipe de l'UBFT a été fortement sollicitée par des militaires, blessés ou non, ainsi que par différents acteurs, institutionnels ou associatifs, de l'accompagnement des blessés à la recherche d'informations sur les missions de l'Association et le soutien qu'elle apporte à ses membres. Une belle journée qui a permis de mieux faire connaître les Gueules Cassées et toute l'équipe est prête pour l'opération 2024 !

suite page 20



Patricia Mirallès, Patrick Remm et le général Paul Dodane.



L'équipe du siège entoure Rémy Boullé, Gueule Cassée et champion paralympique de canoë-kayak aux JO de Tokyo 2021.



Fondation

des « Gueules Cassées »

L'organisation de la Fondation des « Gueules Cassées »

Le Conseil d'administration

1^{ER} COLLÈGE - COLLÈGE DES « FONDATEURS »

Général (2s) Luc Beaussant..... Président
Général (2s) Éric Maury
Henri Denys de Bonnaventure
Patrick Remm

2^E COLLÈGE - COLLÈGE DES TUTELLES

Olivier Wickers..... représente le ministre de l'Action et des Comptes publics
Médecin général inspecteur Didier Lagarde..... représente le ministre des Armées
Préfet Patrice Molle..... représente le ministre de l'Intérieur

3^E COLLÈGE - COLLÈGE DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Dr Marie-Andrée Roze-Pellat..... Vice-présidente. Membre titulaire de l'Académie nationale de chirurgie dentaire
Bernard Viallatoux..... Trésorier
Michel Jacquet
Christophe Blanchard-Dignac

COMITÉ D'HONNEUR

Marie-Hélène Mouneyrat

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Olivier Roussel..... Secrétaire général oroussel@gueules-cassees.asso.fr
Isabelle Bidault..... Assistante ibidault@gueules-cassees.asso.fr
Anne Doutremépuich..... Assistante adoutremepuich@gueules-cassees.asso.fr

Le Comité scientifique

PRÉSIDENT

Pr Jacques Philippon..... Neurochirurgie. Membre de l'Académie de médecine

VICE-PRÉSIDENT

Pr Jean-Louis Blanc..... Chirurgie maxillo-faciale

MEMBRES

Pr Pierre Bonfils..... ORL – Chirurgie cervico-faciale
Pr Catherine Chaussain..... Biologie
Pr Marie-Dominique Colas..... Psychiatrie
Pr Olivier Langeron..... Anesthésie – Réanimation
Pr Eric Lapeyre..... Médecine physique et réadaptation
Pr Phuc Le Hoang..... Ophtalmologie
Dr François-Xavier Long..... ORL – Chirurgie maxillo-faciale
Pr Michel Maille..... Ophtalmologie
Pr Jean-François Mathé..... Médecine physique et réadaptation
Pr Jean-Michel Mazaux..... Médecine physique et réadaptation
Dr Jean-Pierre Reynaud..... Chirurgie plastique
Pr François Siberchicot..... Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie
Pr Sylvie Testelin..... Chirurgie maxillo-faciale



DÉCOUVERTE

XXII^e SALON DES PEINTRES DE L'ARMÉE

Hôtel national des Invalides

Les peintres de l'Armée

Des artistes engagés auprès de ceux qui s'engagent

Lors du XXII^e salon des peintres de l'Armée sur le thème « Blessure et reconstruction », quatre nouveaux artistes furent agréés pour l'armée de Terre : Christian Guémy, Alain Fabréal, François Mayu, Thomas Waroquier, ces trois derniers déjà partenaires de l'UBFT tout comme Anne Le Cléac'h, présidente de l'Association des peintres officiels de l'Armée.

L'art sur le champ de bataille, une tradition historique

Dès l'Antiquité, la guerre inspire fresques, sculptures et mosaïques célébrant les chefs de guerre remarquables comme Alexandre le Grand et les glorieux faits de leurs armées. À la Renaissance, la peinture de guerre prend son essor avec les maîtres italiens tel Paolo Uccello dont la célèbre *Bataille de San Romano* est visible au Louvre.

En France, il faut attendre le règne de Louis XIII pour que soit créé le corps des « *Peintres de batailles* » afin de célébrer et perpétuer les hauts faits militaires et de contribuer à la renommée des chefs vainqueurs, le roi en tout premier lieu. À l'instigation de Richelieu et de Colbert, batailles

terrestres et navales font l'objet de commandes officielles.

En 1668, le marquis de Louvois, secrétaire d'État puis ministre de la Guerre de Louis XIV, installe le dépôt de la guerre dans les combles de l'Hôtel royal des Invalides. Il emploie les artistes pour des travaux historiques, cartographiques et topographiques, et commande en parallèle à Vauban ses célèbres plans-reliefs. Les jeunes officiers s'y voient enseigner l'art du croquis afin de rendre compte de la réalité du terrain.

C'est à cette époque que remontent les motifs de l'insigne remis aux actuels peintres de l'Armée. Au cœur de l'écu, sur le cimier du heaume, symbole de l'éthique chevaleresque, et sur le lambrequin, se trouve le lys, symbole

L'insigne des peintres de l'Armée.



© DR

suite page 24



© DR

Alain Fabréal dans son atelier, entouré de portraits de Gueules Cassées.



Métagramme par Alain Fabréal.

de pureté et d'idéal ; l'épée basse indique l'appartenance aux services, le chêne et le laurier font écho au travail et à la récompense. La discipline morale est soulignée par la devise « Servir ».

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, la peinture de bataille reste un genre prisé. Des artistes émérites suivent la Grande Armée ou exécutent des commandes commémoratives. S'ils valorisent toujours les personnages emblématiques, l'émergence de la guerre de masse les conduit à s'attacher de plus

en plus à restituer le quotidien des troupes, la puissance destructrice des armes à feu, l'impact des conflits sur les populations civiles et même les heures sombres des défaites. Sous l'influence de la photographie apparue durant la guerre de Crimée, on rend compte de l'ordinaire de la vie des hommes entre les combats. Cette tendance s'accroîtra notablement lors de la Première Guerre mondiale puis des conflits suivants.

Le souci d'honorer l'engagement des militaires reste primordial dans la

relation qu'entretiennent aujourd'hui l'Armée et les artistes choisis. Depuis les années 1990, ceux-ci s'attachent à mettre en valeur les troupes qui assurent la paix et la sécurité de par le monde, témoignent de leurs engagements opérationnels, des moments forts de la vie du soldat et exaltent leur sacrifice.

Une rénovation institutionnelle à la fin du XX^e siècle

C'est en avril 1981 qu'est officialisé par décret le titre de peintre des Armées avec les spécialités terre, marine, air et espace auxquelles s'ajoutera bientôt la gendarmerie. Les artistes agréés devenus « correspondants de guerre » sont nommés par le ministre de la Défense (aujourd'hui ministre des Armées) sur proposition d'un jury composé d'officiers, d'artistes et de spécialistes du monde de l'art. Le titre de peintre agréé est attribué à des artistes de renommée internationale, qu'ils soient peintres, sculpteurs, graveurs, illustrateurs, photographes, médailleurs et aujourd'hui graffeurs. Ils sont nommés pour une période de trois ans renouvelable. Le titre de peintre titulaire, dont la durée n'est pas limitée, est décerné aux peintres agréés en exercice depuis au moins neuf ans comme Anne Le Cléac'h⁽¹⁾. Les peintres titulaires et agréés de l'armée de Terre, au nombre de 49 à ce jour, se distinguent par leur attachement tout particulier à l'humain. Les portraits prédominent dans leur production, tandis que les peintres de la Marine ou de l'Air accordent aujourd'hui encore une place prépondérante à l'environnement naval ou aux aspects techniques de l'aviation.

(1) Voir portrait dans le magazine n°364.



François Mayu, lors du 60^e anniversaire du 2^e RIMA, en Sarthe.



La chirurgienne. Hommage au docteur Suzanne Noël, réalisé à partir d'éclats d'obus par François Mayu.

Le peintre de l'armée de Terre porte l'uniforme lorsqu'il est en mission, possède une équivalence de grade (capitaine ou commandant), détient une carte d'identité militaire qui lui donne libre accès aux emprises de l'armée de Terre. Un lien de réciprocité de devoirs et de droits l'unit à l'armée qui l'accueille. Il reçoit des commandes officielles de cette dernière et, en reconnaissance de l'institution, signe ses œuvres du symbole formé de deux épées entrecroisées. Contrairement à ses prédécesseurs des siècles passés, il est bénévole et simplement défrayé lors des missions accomplies à la demande des unités, soit en corps de troupes, soit à l'occasion d'opérations extérieures. Ceci implique un véritable engagement, y compris financier. Il est enfin tenu d'exposer au moins une œuvre à chaque salon annuel des peintres de l'Armée.

Anne Le Cléac'h, récemment nommée peintre titulaire de l'Armée résume ainsi son rôle :

« Ces artistes de renommée internationale dans le civil sont les témoins de leur temps. Alliant la retranscription exacte et documentée de la réalité du fait militaire, l'esthétique et leur vision personnelle, les peintres de l'Armée accomplissent la mission inscrite sur leur insigne : "Servir" le renom de l'armée française et témoigner de la place que celle-ci occupe au sein de la Nation. »

L'ancrage en histoire exprimé au présent

Les œuvres des peintres officiels ne sont plus aujourd'hui le reflet d'une « école de peinture militaire » mais l'expression d'une inspiration personnelle. La diversité d'origines, de points de vue et de techniques s'illustre dans le choix des nominations et démontre

une grande ouverture d'esprit de l'institution. Les salons présentent un panorama de la création contemporaine autour d'un dénominateur commun : le sens donné par les artistes à leur mission de témoins de l'engagement des forces armées. Un sens souvent enraciné dans l'histoire. *« Mon parcours initial, mon milieu familial et même mon œuvre sont à l'origine éloignés du monde militaire, témoigne le sculpteur Thomas Waroquier. Parti d'une fascination pour la trace sur les visages, j'ai découvert ceux des Gueules Cassées qui m'ont entrouvert une porte que je n'aurais jamais imaginé franchir. J'ignorais qu'il existait des peintres de l'Armée et ma nomination m'a interrogé : étais-je vraiment légitime ? Comment mon travail serait-il perçu ? Mais j'avais envie de tenter l'expérience. »*

suite page 26



© Constance Nommick/Armée de Terre/Défense

Thomas Waroquier (à droite) lors du XXII^e salon des peintres de l'Armée, en 2022.

C'est également par la période de la Grande Guerre que le peintre et sculpteur François Mayu entre dans la carrière des peintres de l'Armée. Dans les années 2000, il opère un tournant dans sa vie professionnelle, laissant derrière lui son entreprise de communication pour se consacrer à sa création artistique. Nourri et marqué dès l'enfance d'écrits et d'images d'archives, il part sur le terrain, visite les champs de bataille, s'arrête sur le site du Chemin des Dames, s'y dit « *saisi par la puissance évocatrice du site de l'offensive Nivelle du 16 avril 1917, cette ligne formée par le plateau long de vingt-cinq kilomètres culminant à près de cent mètres d'altitude. Immédiatement, récits et images se superposent à cette ligne de force du paysage* ». Il y revient de plus en plus

fréquemment, de plus en plus longuement, arpente les labours en hiver, surpris par la quantité phénoménale de fragments d'acier témoignant de l'intensité et de la violence des combats qui imprègnent littéralement cette terre meurtrie.

Au début, il arrive sans idée préconçue de création : « *C'est au fur et à mesure de mes séjours sur place, à glaner les éclats d'obus, à les dégager de leur gangue de terre et de rouille, que le projet a pris forme : créer à partir de cette matière, telle quelle, sans l'altérer.* » Sculpteur, François nettoie, martèle, soude à l'arc, fraise, meule, assemble les volumes. Peintre, il ne quitte pas la ligne d'horizon du champ de bataille, en restitue lumière, couleurs, atmosphères à des saisons et heures différentes.

« *Initialement, je ne remodelais jamais ces matériaux recueillis. Ils étaient en quelque sorte tabous. D'ailleurs, je ne jette jamais rien, tout matériau non utilisé est rapporté au Chemin des Dames, rendu à la terre. Puis, peu à peu, je me suis autorisé à les modifier.* »

François poursuit sa collecte et son exploration du matériau du Chemin des Dames, agrège de nouveaux éléments comme les fragments de tôles d'abris. Mais le principe reste toujours le même : « *Jamais d'objets aux formes identifiables telles queues de cochons, obus ou grenades* ». Et lorsqu'il édite des bronzes, il joint à la matière de son fondeur des débris de cuivre et laiton issus de fusées et de ceintures d'obus, de balles qui viendront irriguer le corps du bronze final. Il va au bout de sa démarche.

Alain Fabréal^[2] lui aussi ancre en histoire sa recherche artistique, comme le manifestent ses deux séries de toiles « *Face à l'Invisible* » interrogeant la blessure psychologique et « *Le paradis perdu* » en référence au poète du XVII^e siècle John Milton. La proposition d'intégrer les peintres de l'Armée l'enchantent car « *ayant déjà traité le sujet de la Grande Guerre, je suis intéressé à m'ouvrir une perspective sur l'actualité, à m'inscrire à la fois dans une filiation artistique et dans l'histoire qui s'écrit aujourd'hui, à voir comment la peinture peut témoigner de la réalité militaire glorieuse et de la dimension humaine, sociale et psychologique de l'engagement* », dit-il. « *C'est un enjeu fort pour moi que de réfléchir à cet apparent paradoxe pour le peintre de rendre visible l'invisible à travers l'image. Il y a là pour moi une dimension spirituelle certaine.* »

Un véritable engagement

Les quatre nouveaux peintres agréés sont mus par une volonté d'engagement à travers leur pratique artistique. Christian Guémy alias « C215 » l'a toujours intégrée à son œuvre. Pochoiriste, fresquiste, il rencontre l'Histoire et l'histoire de l'art lors de ses études. Son œuvre graphique dans l'espace urbain commence alors qu'il a déjà une trentaine d'années, en région parisienne. Si la Grande Guerre n'est pas son point de départ, ce sont les valeurs de résistance et d'engagement personnel qui l'inspirent. Alors que les commandes affluent en France comme à l'international, il s'investit bénévolement en milieu carcéral pour « *inciter à la réflexion sur la prise de risque et la détermination de soi, faire que mes portraits de détenus emblématiques, notamment de résistants de la Seconde Guerre mondiale,*



Une Gueule Cassée sculptée par Thomas Waroquier (vue de dos).

aident les détenus à ne pas se sentir seuls et à s'engager dans le chemin de la réinsertion ». Il s'attache à des personnalités comme Simone Veil à l'occasion de sa panthéonisation, Hubert Germain, dernier résistant survivant, Ahmed Merabet, policier tué lors des attentats dans les locaux de Charlie Hebdo. Le portrait de Merabet, réalisé à la demande du commissariat du 11^e arrondissement de Paris, attire l'attention de l'Armée. « *Les rencontres sont très importantes. J'y suis très sensible* », dit cet artiste qui se définit lui-même comme un solitaire. « *Ces dernières années, j'ai reçu de nombreux signaux positifs de la part du monde militaire et fait des rencontres essentielles de gens ouverts et stimulants qui donnent envie de s'engager.* »

Repéré par le salon des peintres de l'Armée, il y expose. S'enchaînent dès lors de nombreuses interventions de l'artiste, dans les douves des Invalides, au musée de la Légion

d'honneur où, à l'occasion du Centenaire de la Grande Guerre, il présente une série consacrée aux Poilus anonymes et aux corps étrangers, Zouaves et Tirailleurs, réalisée à partir des portraits du pastelliste Eugène Burnand. À l'issue de l'exposition, une vente est réalisée au profit de l'Association d'aide aux orphelins de l'Armée. C215 est animé par un fort motto : « *reconsidérer la notion de valeurs et le rôle de l'Armée et de la Défense dans la société française* ». Une réflexion qui passe à l'acte : « *L'engagement fait sens pour moi, d'où la part importante de bénévolat dans mon travail, comme ma demande d'intégrer la Réserve citoyenne. Je veux contribuer avec ce que je sais faire.* »

Alors qu'il a réalisé en France une fresque sur le thème de l'accueil des réfugiés, C215 est contacté par l'ambassade de France en Ukraine dès le début de l'invasion russe. Dans les zones vidées de leur population, il retrouve soldats et résistants. La technique du pochoir demande un long travail de préparation en atelier dont une recherche documentaire qui l'amène à collaborer étroitement avec l'ECPAD. « *Je ne peux pas intervenir en direct sur le champ des opérations. Je travaille en amont d'après photos et une fois le dispositif prêt, je me rends sur le terrain pour trouver emplacements et supports adéquats* », explique-t-il.

Si les toiles et sculptures de François Mayu ne figurent pas systématiquement l'humain, elles l'incluent dans le matériau historique et il éprouve une même nécessité d'engagement. Depuis plus de vingt ans, il fait partie des bénévoles intervenant chaque semaine dans l'équipe mobile de soins palliatifs en oncologie de l'association « Être avec » à l'Institut Curie de Paris et est désireux de s'investir auprès des

[2] Voir magazine n°364



Christian Guémy.

militaires blessés : « *Ma sensibilité me porte vers les blessés d'aujourd'hui et, si le besoin existe, j'aimerais beaucoup agir auprès d'eux aux Invalides.* »

L'appartenance à une communauté

« *Je me suis rendu compte que les peintres de l'Armée étaient des hommes et des femmes qui s'engageaient auprès de celles et ceux qui s'engagent, dit Thomas Waroquier. Dès le début de cette aventure, j'ai fortement ressenti la fraternité, l'humanité.* »

Être peintre de l'Armée, c'est aussi accompagner les unités dans leur vie quotidienne et leurs missions. Aussi Thomas va suivre un exercice Orion comme l'a déjà fait François Mayu en participant à Orion-4 sur le camp de Sissonne en avril 2023. « *Je serai incorporé pendant plusieurs jours dans un régiment pour suivre une simulation de prise de ville* », dit-il, impressionné d'assister à ces exercices de haute intensité. « *Ensuite un projet se profile avec le musée des blindés de Saumur en 2024. Je devrai réaliser un cheval et son cavalier de 4 mètres de haut à partir de pièces détachées de blindés. Il y en*



Par Christian Guémy : Dans une tranchée près de Borodyanka... Portrait de Дмитро Котсиубайло, alias Da Vinci (1995/2023), l'un des héros les plus admirés de l'Ukraine.

a des milliers dans les réserves. Ce sera ma première œuvre monumentale sur l'espace public et la création elle-même se fera en public ! » C215 partira peut-être l'an prochain en OPEX mais il pense surtout créer sur les lieux de vie des régiments, « *la meilleure manière de me rendre utile par rapport aux contraintes de ma pratique* », dit-il. Ce sera probablement dans les locaux du musée de la Légion étrangère. Alain Fabréal également aimerait travailler avec la Légion étrangère, touché par « *les valeurs d'adhésion, d'esprit de corps* ». De son côté, c'est avec la photographie que François Mayu souhaite participer aux missions

ou aux événements comme le 60^e anniversaire du 2^e RIMa, au Mans, qu'il a documenté de cette manière.

Pour tous quatre, quels que soient la technique et le terrain d'expérience, l'agrément en tant que peintre de l'Armée est une reconnaissance qui les honore, une consécration qui les touche. C'est un ancrage dans un héritage, l'ouverture d'un nouveau champ d'expérimentation et, pour ces artistes qui œuvrent la plupart du temps en solitaire, le sentiment très fort de faire désormais partie d'une communauté.

EHPAD Résidence Colonel Picot

Maison de retraite médicalisée – EHPAD



Une histoire

Un EHPAD construit à l'initiative de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT), plus connue sous le nom des « Gueules Cassées », au pied du mont Coudon dans l'environnement de la Provence varoise.

L'établissement a reçu le label « Bleuets de France », décerné par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, et a signé une convention avec la société des membres de la Légion d'honneur.

La résidence

Construit de 2013 à 2016 sur un terrain de 5 hectares, l'établissement se veut moderne et convivial, d'un aspect résolument hôtelier, entièrement climatisé, pouvant accueillir 113 résidents.

Les chambres sont toutes individuelles, de 25 à 35 m², meublées, comportant une salle de bain avec douche à l'italienne, toilettes privatives, connexion Wifi.

La résidence comporte : un salon de coiffure, une bibliothèque, un bar, plusieurs espaces de détente, une salle de kinésithérapie, une salle de balnéothérapie, un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) décoré sur le thème des années 1950, et de grandes terrasses donnant sur des jardins arborés.

Une salle de restaurant panoramique propose des repas familiaux réalisés sur site sous la direction d'un chef de cuisine qui tiennent compte des habitudes alimentaires des résidents.

Les activités

L'équipe d'animation propose un programme hebdomadaire : revue de presse, ateliers culinaires, célébrations des anniversaires, spectacles, Loto, sorties, échanges intergénérationnels avec les enfants d'une crèche attenante, rencontre avec des animaux...

Ces activités permettent de développer et d'aider à l'épanouissement, la socialisation et l'autonomie des résidents en lien avec le projet d'établissement construit autour du respect, du rythme de vie du résident et de la méthode Montessori.



Notre équipe attentionnée sera ravie de vous accueillir



Contact
Tél. : 04 94 42 51 80
Mail : contact@cypehpad.com
www.cypehpad.com
627, avenue du Colonel Picot
83160 La Valette-du-Var





Franck Merz et Stéphane Neveux, délégué départemental de Vendée.

Franck Merz, Bon vent capitaine !

Franck Merz, ancien parachutiste, a connu la blessure et le long chemin de la guérison et de la résilience. Créateur de la société Merzen, il partage aux passagers de son bateau « *Tangara* » son amour du Golfe du Morbihan. Nouvel horizon pour le capitaine Merz.

La mer en ligne de mire

En 2021, alors que nous retracions son parcours pour notre N°356, Franck nous confiait son rêve de se reconstruire dans un havre de paix tourné vers la mer. Il était à l'époque directeur du service départemental de l'ONACVG de Vendée. Les années

de reconstruction physique et psychologique avaient été très difficiles, il ne s'en cachait pas. Mais la volonté de se réinventer était plus forte et l'avait conduit à assurer des missions d'accompagnement des cadres grâce à Saint-Cyr Formation, puis une expérience pilote de préfiguration du

Service national universel à la préfecture du Morbihan. « *J'avais la hantise de ne pas travailler et j'acceptais ce qu'on me proposait* », dit-il.

Même s'il se plaît dans ces différents postes, la mer lui manque, ses bienfaits, l'apaisement ressenti au cœur d'une nature infiniment vivante. Dès

son départ de l'Armée, Franck avait obtenu une licence professionnelle « nautisme et métiers de la plaisance », appris les rudiments du métier à Port-Louis puis assuré une mission de police municipale et de surveillance à l'Île-aux-Moines. À l'été 2021, il franchit le pas, quitte l'ONAC, pousse la porte du Service de Santé des gens de mer, briguant le certificat d'aptitude médical nécessaire à l'obtention d'un brevet maritime. Grâce au soutien d'un médecin, il obtient une dérogation, passe et réussit le brevet de capitaine de navire de moins de douze passagers. « *Ce fut une très grande joie car je doutais, comme certains de mon entourage, de pouvoir l'obtenir* », témoigne Franck. À l'été 2022, il revient s'installer dans le golfe du Morbihan avec ses enfants.

Un nouveau parcours de créateur d'entreprise l'attend. Désormais seul maître de son aventure, il souligne l'aide essentielle de l'UBFT et notamment du délégué départemental de Vendée, Stéphane Neveux. « *À chaque étape de mon parcours de reconversion, l'UBFT a été présente. Outre le soutien financier, c'est leur accompagnement humain aussi efficace que fin qui m'a porté.* »



Un moment de partage, au-delà d'une simple promenade en mer.

Le partage avant tout

Accompagner les autres, vivre ensemble des expériences fortes, voilà sans aucun doute le fil rouge qui définit Franck Merz depuis toujours. Si l'objectif est d'avoir un retour sur son investissement et de pouvoir vivre de son activité, il veut surtout réussir à partager avec les autres son goût et sa connaissance du milieu maritime et le bien-être qu'il procure : « *Je veux offrir autre chose qu'une banale balade en mer* », affirme-t-il.

Pour ce faire, il acquiert « *Tangara* », un Merry Fisher Marlin 855, bateau très stable doté de hauts francs bords

permettant aux passagers de circuler à bord en toute sécurité. *Tangara* peut embarquer six personnes au maximum, Franck ayant fait le choix d'un échange personnalisé et d'une expérience sur mesure pour ceux qu'il accueille à son bord. Faune, flore, marées, courants, météo, navigation, le capitaine initie chacun en fonction de ses envies, quel que soit l'âge. Plusieurs formules sont proposées, allant de deux heures à l'aube ou au crépuscule, une demi-journée ou une journée entière durant laquelle on déguste des produits de qualité sélectionnés chez les producteurs locaux. Le circuit court dans l'approvisionnement comme de bonnes pratiques écoresponsables servent à ses yeux un projet harmonieux où l'on gagne à découvrir, comprendre et vivre en osmose avec la mer.

Prêt pour sa première saison estivale, Franck espère de tout cœur recevoir à son bord ses camarades Gueules Cassées à qui il accordera une remise et, on n'en doute pas, un moment privilégié et convivial.



Aux commandes du Tangara, dans le Golfe du Morbihan.

Informations et réservations

06 47 23 91 49

contact.merzen@gmail.com

www.merzen.fr

Agenda des instances de gouvernance de l'UBFT

16 mai : Réunion du Bureau de l'Association

24 mai : Réunion de la commission des aides aux membres

15 juin : Assemblée générale

22 juin : • Réunion de la commission des aides aux organismes et institutions

• Réunion de la commission des aides aux membres

• Réunion de la commission des Admissions

23 juin : Conseil d'administration

Calendrier des réunions régionales du 2nd semestre 2023

Délégations	Villes	Dates
Pays-de-la-Loire	Pornic	Vendredi 8 septembre 2023
Bretagne	Ploërmel	Mardi 12 septembre 2023
Languedoc-Roussillon	Narbonne	Mercredi 20 septembre 2023
Corse	Ajaccio	Samedi 23 septembre 2023
Franche-Comté	Pirey	Mercredi 11 octobre 2023
Normandie	Caen	Dimanche 15 octobre 2023
Lorraine	Nancy	Mercredi 18 octobre 2023
Aquitaine Sud	Saint-Jean-de-Luz	Samedi 21 octobre 2023
Poitou-Charentes	Niort	Samedi 4 novembre 2023
Limousin	Varetz	Jeudi 9 novembre 2023
Midi-Pyrénées	Toulouse	Mercredi 15 novembre 2023

Soutiens accordés aux organismes et institutions

Sur proposition de la commission des aides aux organismes et institutions, le Conseil d'administration a décidé d'apporter un soutien financier à :

- **Cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT) :** soutien financier au projet Cognidive, stage de méditation de pleine conscience en plongée, en collaboration avec l'Institut de recherche biomédicale des armées (IRBA), destiné aux militaires blessés souffrant d'un syndrome post-traumatique. Ce stage se déroulera au domaine des Gueules Cassées.
- **Ad Augusta :** financement d'activités de reconstruction en faveur des militaires souffrant d'un syndrome de stress post-traumatique et d'organisation de stages destinés à leurs épouses.
- **Solidarité Défense :** financement d'actions au profit de militaires blessés et des familles endeuillées, et réalisation de colis de Noël pour les militaires en opérations extérieures ou intérieures.
- **Association pour le Développement des Œuvres d'Entraide dans l'Armée (ADO) :** soutien financier apporté aux familles endeuillées de militaires.
- **Association Frères d'Armes :** soutien financier afin de développer les liens entre militaires français et étrangers lors des stages à l'École de Guerre.
- **Cercle Sportif de l'Institution Nationale des Invalides (CSINI) :** financement de projets sportifs ayant pour but la reconstruction et la réinsertion de militaires blessés.
- **Association «La voile pour se reconstruire» :** soutien financier afin d'organiser des embarquements d'une semaine sur des voiliers au profit des militaires blessés, des conjoints, des veuves et des orphelins.

Bilan provisoire des soutiens en 2023

Depuis le début de l'année 2023, la commission s'est réunie à trois reprises, a étudié 93 dossiers de demande de soutien et en a retenu 55.

Au siège

Les nouveaux camarades

63 camarades nous ont rejoints suite à l'avis de la commission des admissions qui s'est réunie le jeudi 22 juin 2023.

Cela porte à 203 les nouveaux membres qui ont rejoint l'UBFT depuis le début de l'année.

Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons les rencontrer au cours des prochaines réunions régionales.

Les nouveaux délégués et porte-drapeaux

Le Conseil d'administration qui s'est réuni le 23 juin 2023 a décidé :

- De nommer Arnaud Jaffrelot délégué départemental du Morbihan (56), dont le délégué régional est Lucien Flamant.
- De nommer Bernard Herard porte-drapeau pour le département de l'Aube (10), dont le délégué départemental est Dominique Cleiss.
- De nommer Freddy Matuchak porte-drapeau pour le département de la Somme (80), dont le délégué régional est Éric Sulkowski.
- De nommer Christophe Le Mélinier porte-drapeau pour la région Poitou-Charentes, dont le délégué régional est Alain Dubut.



Arnaud Jaffrelot.



Bernard Herard.



Freddy Matuchak.



Christophe Le Mélinier.



Aymeric Olivier, déjà nommé porte-drapeau lors du Conseil d'administration du 13 avril 2023.

Nous félicitons et remercions nos camarades qui ont décidé de s'investir au profit de leurs camarades blessés.

Coordonnées des membres

Merci à chaque membre et ressortissant de bien faire parvenir, en priorité à son délégué ou à défaut au siège, tout changement de situation familiale (mariage, naissance, décès, etc.) ou de coordonnées (adresse, téléphone ou mail) afin de conserver chaque dossier à jour.

Au siège

Dernière minute

ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR



Décret du 13 juillet 2023 portant promotion et nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du président de la République en date du 13 juillet 2023, pris sur le rapport de la Première ministre et des ministres et visé pour son exécution par le grand chancelier de la Légion d'honneur, vu les déclarations du conseil de l'ordre portant que les présentes promotions et nominations sont faites en conformité des lois, décrets et règlements, sont promus ou nommés, pour prendre rang à compter de la date de réception dans leur grade :

ministère des Armées

Patrick Remm est nommé chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur.

Toutes nos félicitations à notre président pour cette nomination qui rejaillit sur les Gueules Cassées.

Délégation Poitou-Charentes

29 AVRIL 2023. Dans la commune d'Anais, en Charente (16), deux membres de l'UBFT ont fait rayonner la sphère des blessés. En effet, Cédric Travers et Bastien Boutonnet-Caner se sont illustrés lors de la course cyclo-sportive « La Paul Poux » sur le format routarde de 118 km avec 1 200 mètres de dénivelé. Cette manifestation renommée a rassemblé plus de 450 participants. Dans leur catégorie, Cédric termine deuxième et Bastien

troisième. Cédric et Bastien font partie de la Team France Club Défense (FCD) qui a été créée en 2023 et dont les Gueules Cassées sont partenaires. Une équipe handisport dont Cédric est le responsable de section.

Nos deux camarades font rayonner les couleurs tricolores tout en continuant à mettre en évidence la résilience par le sport. Bravo à eux, nous leur souhaitons encore de beaux succès dans ce sport.



Bastien Boutonnet-Caner.



Cédric Travers.



Délégation Île-de-France

Après *Coup droit pour un... Revert*, son premier livre publié en 2011, notre camarade Claude Revert partage dans son nouveau livre, sous la plume de Simon Lucas, son histoire afin de sensibiliser le public aux maladies rares et au handicap invisible.

Avant la préface de Jean-Marie Bockel, Claude indique au lecteur :

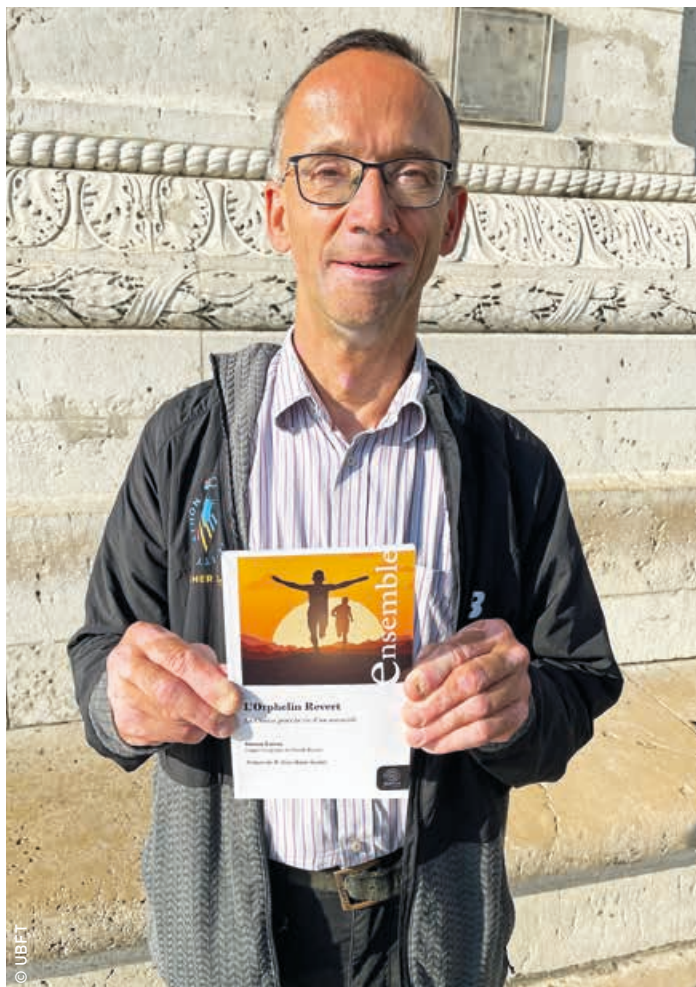
« *“Avoir une place” est une idée qui m’obsède depuis toujours. Il ne s’agit pas forcément d’avoir une famille ou des amis, mais d’être reconnu dans ma souffrance et dans ma force, d’être vu dans mon courage et mes épreuves. Non pas comme un malheureux qui inspirait la pitié, mais comme un être humain qui a choisi la vie, malgré les épreuves. Tout au long de la mienne, j’ai eu le sentiment d’être invisible, que l’on n’avait pas conscience de ce que je traversais.*

Aujourd’hui, à cinquante et un ans, je souhaite témoigner de ce que j’ai vécu. Mon but est de montrer mon combat, d’être fier, pour que les gens puissent en saisir la mesure.

Le “petit Claude” dont tout le monde se moquait, souvent tourné en ridicule, inutile, bizarre, débile, incompris, souhaite être vu dans sa souffrance et dans son immense effort pour rejoindre l’humanité.

Ce qui me motive : tout ce qu’on a vécu par et pour les autres. Elle est là ma place aujourd’hui. »

Claude Revert



Le livre est en accès libre sur le site

<https://www.fondation-ipsen.org/fr/book-lab/lorphelin-revert/>

Délégation Pays-de-la-Loire

8 MAI 2023. Lors de la cérémonie de l’Armistice dans la commune de Bouaye (44), notre camarade Rémy Tison, décoré de la Médaille militaire par décret du 7 novembre 2022, s’est vu remettre sa décoration par Pierre Valy, président de l’Union nationale des Combattants de Bouaye (44). C’est entouré de sa famille et de ses proches que Rémy a été médaillé avec beaucoup d’émotion et de fierté. Toutes nos félicitations à notre camarade !



Délégation des Hauts-de-France

27 AVRIL 2023. Patricia Mirallès, secrétaire d'État chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, a inauguré la maison Athos près d'Auray dans le Morbihan. L'ouverture de cette quatrième maison Athos en Bretagne démontre l'importance et l'efficacité du dispositif et vient s'ajouter aux trois maisons existantes situées à Bordeaux, à Toulon et à Aix-les-Bains. Près de 300 militaires bénéficient actuellement de ce dispositif.



Notre camarade, Éric Sulkowski, délégué régional des Hauts-de-France avait fait le déplacement pour assister à cette inauguration.

Le 18 juin à Amiens (80)

LE 18 JUIN 2023, lors de la cérémonie commémorant l'Appel du 18 juin du général De Gaulle, notre camarade et délégué Éric Sulkowski a eu l'occasion de remettre la BD du Centenaire des Gueules Cassées à Brigitte Fouré, maire d'Amiens (80).



Patricia Mirallès en compagnie d'Éric Sulkowski.

Athos est un dispositif de réhabilitation psychosociale mis en place en 2021 et dédié à l'accompagnement des militaires blessés psychiques en service, qui a vocation à accompagner le blessé lors de son parcours de reconstruction personnelle, sociale, voire professionnelle. Le mot d'ordre est le suivant : placer le blessé au centre de son parcours et de sa reconstruction.



Éric Sulkowski et Brigitte Fouré.

Le 25 juin à Hucqueliers (62)



Éric et Gérard après la cérémonie.



Le stand à l'Office du Tourisme.

LE 25 JUIN 2023, lors de la cérémonie commémorant le centenaire du monument aux morts de la commune d'Hucqueliers (62), notre délégué Éric Sulkowski, accompagné de son porte-drapeau Gérard Fourment, a représenté l'UBFT à cette manifestation. Éric a ensuite tenu un stand des Gueules Cassées dans les locaux de l'Office du Tourisme de la ville. Merci à nos deux camarades pour leur disponibilité et leur engagement.

Délégation Aquitaine Nord

18 MAI 2023. À Carcans-Maubuisson, notre camarade Frédéric Cucu a participé à son premier nouveau défi sportif, un triathlon de classe M appelé Frenchman.

Après une boucle de 1 500 mètres en natation dans le lac de Maubuisson, les participants entamaient un parcours de 40 kilomètres à vélo entre Maubuisson, Carcans et Lacanau, pour terminer par 10 kilomètres de course à pied.

Notre camarade a terminé son triathlon en 2h24, se classant largement dans le premier quart des *finishers*.

Bravo à Frédéric pour sa première participation à un triathlon.



En plein effort.



Frédéric avec sa médaille et son maillot de finisher.

Opération Avec nos blessés à Agen

24 JUIN 2023. Le 48^e régiment de transmission a organisé une journée portes ouvertes à la caserne Toussaint d'Agen (47). Cette manifestation a permis au public et aux familles de militaires de découvrir le régiment.

Ce 24 juin étant également la journée de l'Opération Avec nos blessés, les différents acteurs du monde combattant

étaient invités à tenir un stand d'information afin de mieux faire connaître leurs structures respectives.

Notre camarade et délégué Jacques Altmeyer était présent toute la journée sur un stand aux couleurs bien visibles de l'UBFT. Merci Jacques pour ton engagement !



Jacques Altmeyer sur le stand des Gueules Cassées.



Vue complète du stand des Gueules Cassées.



Activité tir lors de cette belle journée.

Délégation Bretagne



8 MAI 2023. À Binic-Étables-sur-Mer (22), lors de la cérémonie célébrant l'Armistice de la Seconde Guerre mondiale, un hommage particulier a été rendu à deux compagnons de la Libération, Gérard Hennebert et Edgar Tupêt-Thomé, inhumés au cimetière de la commune.



Anthony Le Mélinier, Emmanuel Cenciai, Lucien Flamant, Arnaud Jaffrelot et Robert Abian.

Cette cérémonie particulièrement émouvante, organisée par Paul Chauvin, maire de la commune, et Nathalie Mobuchon, maire déléguée, s'est déroulée en présence d'un peloton d'élèves officiers de Saint-Cyr, d'un peloton du 1^{er} RPIMA de Bayonne, de différentes associations d'anciens combattants, de Brigitte Legé et Gwenaëlle Bonneval, filles des deux compagnons, d'une délégation de jeunes de l'AFPSAS (Association des Familles de Parachutistes SAS), des anciens combattants, d'un détachement de l'EPIDE de Lanrodec, ainsi que d'un nombreux public.



L'affiche de l'exposition.

Une délégation des Gueules Cassées, composée de Lucien Flamant, délégué régional de Bretagne, Robert Abian, délégué régional des Dom-Tom et de l'étranger, Anthony Le Mélinier, porte-drapeau d'Aquitaine Nord et originaire de Landernau, ville libérée en 1944 par Edgar Tupêt-Thomé, Emmanuel Cenciai, Gueule Cassée de l'Île-et-Vilaine, et Arnaud Jaffrelot, Gueule Cassée des Côtes d'Armor, était également présente.

Notre camarade Arnaud Jaffrelot, maître de cérémonie de cette belle manifestation, était également le commissaire de l'exposition « *Nos deux héros* » qui retraçait le parcours des deux compagnons et présentait de nombreux matériels d'époque à la galerie d'Étables-sur-Mer. Cette exposition, réalisée en partenariat avec le musée de l'Ordre de la Libération, le musée de Saint-Marcel, la Fondation de la France Libre, l'ONaCVG du Finistère,

suite page 40

le musée de St-Conan, le musée de Binic, l'AFPSAS, l'association MPA et 19 collectionneurs privés, était visible jusqu'au 11 juin 2023.

Ces commémorations ont commencé le jeudi 4 mai par un relais de la Liberté effectué avec les scolaires des quatre écoles des communes en présence de monsieur Jérôme Hallot, coureur sur 1 038 km pour célébrer les 1038 Compagnons de la Libération.

Bravo à Arnaud pour son implication dans l'organisation de cette exposition et de la cérémonie, et merci à tous nos camarades qui ont fait le déplacement pour représenter les Gueules Cassées.



Les deux filles des compagnons.



Le lieutenant-colonel Éric Leguével, adjoint au DMD (22), et Paul Chauvin, maire de la commune.



Un aperçu de l'exposition.

Fraternité au-delà des frontières



L'ensemble des participants au Cateran YOMP 2023.

LES 3 ET 4 JUIN 2023, une équipe de six militaires français blessés, sous l'égide d'Alexis, a participé au Cateran YOMP 2023.

Cette marche solidaire est l'un des événements les plus grands et les plus difficiles du genre. Elle se déroule en pleine nature écossaise à travers les contreforts des montagnes de Cairngorm sur différentes distances parcourues en 24 heures au profit des blessés de guerre, des vétérans et de leurs familles. Cette marche longue distance, basée sur les marches d'entraînement militaire, demande beaucoup de courage, de la discipline et un travail en équipe sans faille.

L'équipe de six blessés était composée d'Alexis, Christian, Lionel, Nicolas, Guillaume et Franck, tous membres des Gueules Cassées et de la maison Athos.

Lors de cet événement, organisé depuis 12 ans par l'ABF *Soldiers' Charity*, nos camarades ont ainsi participé à l'une des plus difficiles longues marches dans les Highlands écossaises, avec la Fondation américaine *Allied Forces* qui regroupe les alliés de la Grande Guerre.

Les plus valeureux ont effectué un parcours de 90 km avec un dénivelé de 2400 D+ en moins de 24 heures, et, pour les plus modestes, un parcours de 35 km avec un dénivelé de 1050 D+.

La semaine a permis également la visite de nombreux édifices liés à l'histoire écossaise, et a été ponctuée par les célèbres *Highlands Games*, en kilt.

Une soirée de gala au mess des officiers du Seven Scots fut l'occasion de réunir les différentes nationalités, en présence du général Dépointes de l'OTAN.

Bravo à nos camarades, réunis dans l'effort, pour cette belle participation.



Nos six camarades.



En tenue d'exception pour trois d'entre eux avec le logo des Gueules Cassées.



Les membres de la délégation Alsace très heureux de se retrouver.



Des participants attentifs aux différents sujets abordés.



Le major Philippe Vielle, chef du BEH du 152^e RI, Henri de Bonnaventure, Christine Comau, assistante de service social du 152^e RI, et Pascal Stein.



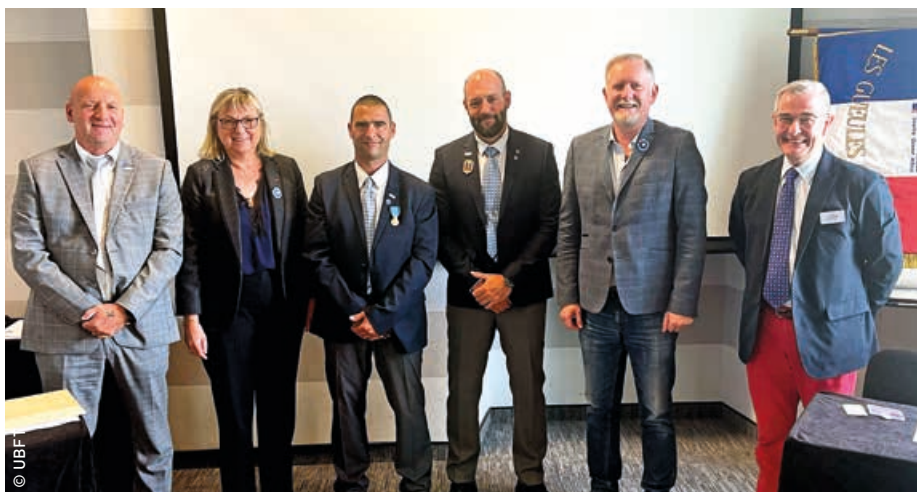
Les nouveaux membres de la délégation, entourés d'Henri de Bonnaventure, président honoraire, de Pascal Stein, délégué régional, et de Jean Deprez, administrateur.



La délégation réunie sous un beau soleil niçois.



José Baraton et Jean-Daniel Marquis, administrateurs, avec les nouveaux membres de la délégation.



Personnalités et administrateurs entourent nos deux camarades mis à l'honneur.



Rémy Giacchero, directeur départemental de l'ONaCVG, remet le diplôme d'honneur de trois ans de porte-drapeau à Arnaud Berti.



Le colonel (H) Marie-Christine Fix, conseillère municipale déléguée aux Anciens combattants de Nice, remet la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif à Frédéric Durini, délégué départemental.



Les membres de la délégation Auvergne heureux de se retrouver.



Lucien Flamant, administrateur, le lieutenant-colonel Christophe Lordon, DMD adjoint, Gilles Falempin, délégué Anopex, Ludovic Masson, délégué régional UBFT, Yves Cioli, adjoint au maire, et José Baraton, administrateur.



Les nouveaux membres de la délégation entourés de José Baraton, Lucien Flamant et Ludovic Masson.



Cérémonie de dépôt de gerbe par François Rage, maire de Curnon-d'Auvergne, accompagné de Lucien Flamant et Jean-François Brozzoni, Gueules Cassées, devant notre porte-drapeau Fabrice Andraud.



Les membres de la délégation Centre-Val de Loire réunis pour une belle journée.



Gilles Graveaud se fait remettre par Patrick Remm l'insigne et le diplôme d'honneur de porte-drapeau pour 3 années de fonction.



Remise de la Médaille militaire à l'infirmière Ingrid Pignoux par le général Gilles Grelaud.



Remise de la Médaille militaire à l'adjudant-chef Olivier Thomas par le général Etienne Herfeld.



Réunion studieuse pour les membres présents.



Bernard Tomasetti et la délégation PACA Provence devant le monument à la mémoire de nos Fondateurs et de nos camarades.



Interventions pendant la réunion, dont celle du général Jean Salvan, président honoraire de l'UBFT.



Cérémonie au monument des Fondateurs.



Gagner un mètre



ET VOIR LA FRANCE GAGNER

FDJ, c'est aussi l'héritière de la Loterie nationale, créée pour venir en aide aux Gueules Cassées de la Première Guerre mondiale. Aujourd'hui encore, l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT), avec le soutien de FDJ, poursuit son œuvre au profit des blessés au service de la France (militaires, pompiers, policiers...).
Pour plus d'informations, rendez-vous sur groupefdj.com



LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX : PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION...
RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)



Livre

Au commencement était la guerre

de Alain Bauer



Fayard

www.fayard.fr
486 pages

« **V**oici donc venu le temps d'appréhender le monde tel qu'il est plutôt que de l'ignorer, de le comprendre plutôt que de le rêver, de le travailler plutôt que de le consommer.

De préparer la guerre qui vient pour retenir la paix qui s'en va. De s'employer à faire l'Histoire pour n'être pas dévoré par elle. D'accepter que, tant que l'Histoire a cours, toute ligne de vie puisse un jour avoir à se transformer en ligne de front. Au commencement était la guerre, espérons finir en paix. Maintenant qu'avec l'illusion du bonheur s'effondre celle d'une civilisation mondiale, maintenant que la guerre entre partout en tension avec la paix dans la renaissance sanglante de l'Histoire, il est temps de découvrir qu'il y a une guerre et quels sont ses visages. »

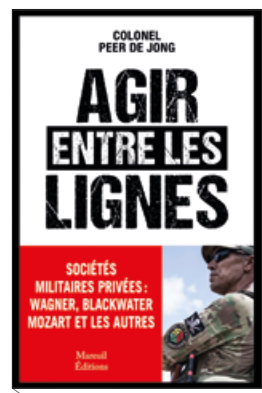
Agir entre les lignes

du colonel Peer de Jong

Livre

Autrefois on les appelait reîtres, lansquenets, condottieres et un peu plus tard mercenaires. Aujourd'hui ils sont encore là, passant de l'artisanat à l'ère industrielle, regroupés au sein de sociétés privées reconnues désormais par les États, ou presque : Blackwater, Mozart, Wagner...

Toutes les grandes armées sous-traitent une partie de leurs missions à des sociétés militaires privées (SMP), pour des questions de disponibilité des forces, de besoins, mais aussi de visibilité, voire de coûts. La Russie et les États-Unis bien sûr, mais aussi la Chine, la Turquie, la Grande-Bretagne, le Canada... En France, les compétences existent. Mais les réticences hexagonales de ces vingt dernières années ont empêché la montée en puissance des sociétés militaires privées françaises. Peut-on y remédier ? Le doit-on ? Avec la guerre en Ukraine, et l'arrivée de Wagner au Mali, n'est-il pas temps de leur faire une place ? Le débat est ouvert. Dans cet essai, le colonel (er) Peer de Jong, ancien chef de corps du 3^e régiment d'infanterie de marine, aide de camp de deux présidents de la République et fondateur de l'institut Thémis, fait le point sur la question, en illustrant son propos de sa riche expérience qui lui a permis de côtoyer les principaux acteurs de ce milieu.



Mareuil Éditions

www.mareuil-editions.com
245 pages

Les nouveaux chiens de guerre

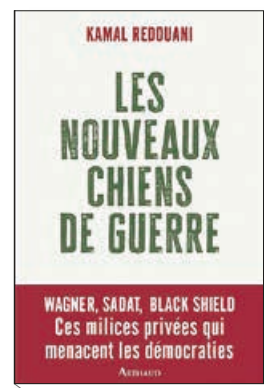
de Kamal Redouani

Livre

Black Shield, Wagner, Sadat, Blackwater... les sociétés militaires privées n'ont jamais été aussi nombreuses. Elles sont de plus en plus puissantes et interviennent sur tous les fronts. Elles participent aux combats, à la collecte des renseignements, à la formation des militaires ou encore à la logistique. Ce sont des lames de fond que l'on entend s'écraser en Ukraine, en Libye, en Irak, en Syrie, en Chine, en Somalie, au Tchad... emportant avec elles des vies humaines, sans cadre juridique pour les protéger et mettant à mal les combats pour la liberté et la démocratie.

Devenues des acteurs incontournables de la guerre, ces milices peuvent exploiter les terrains de guerre au service d'un État, d'intérêts financiers ou d'une idéologie, commettre des crimes, déstabiliser des pays fragiles, influencer des élections et nier toute responsabilité.

Kamal Redouani, documentariste et grand reporter, a assisté à leur émergence sur les terrains de guerre depuis près de vingt ans et livre ici une enquête inédite sur leurs origines et leurs implications insidieuses sur les conflits actuels.



Arthaud

www.arthaud.fr
240 pages

Livre

La guerre au féminin

de Dorothée Olliéric

Elles sont pilote d'hélicoptère, parachutiste, démineuse, commandant de base ou officier spécialiste des renseignements... Mais qui sont-elles vraiment ? Comment sont-elles arrivées là ? Comment se sont-elles imposées dans un monde d'hommes ? Dorothée Olliéric, grand reporter, est allée à la rencontre de ces femmes qui se livrent ici sur leur vocation et la raison de leur engagement. Leur parcours est souvent bluffant, elles n'ont peur de rien et risquent leur vie pour la France. Encore trop peu nombreuses aux premières loges, elles ont toutefois gagné leur place. Célia raconte la traque d'une planque de djihadistes au Mali et la perte d'un de ses coéquipiers Élodie, ses difficultés à revenir à la « vraie » vie au retour d'Afghanistan ; Léa nous bouleverse en nous confiant la perte de son compagnon lors d'une attaque terroriste au Burkina Faso ; Juliette, pilote de chasse en Opex au Niger, nous fascine par sa détermination. Leur parole franche, libre, témoigne de leur expérience exaltante sur le terrain, sans oublier leur vie de femmes, la difficulté de laisser un compagnon ou des enfants, mais aussi du syndrome post-traumatique lorsqu'un drame surgit. Ces discrètes héroïnes mènent, tête haute, aux côtés de leurs frères d'armes, des combats pour leur pays.



Tallandier

www.tallandier.com
320 pages

Toujours Prêtes !

de Virginie Augustin et Julien Hervieux

Saviez-vous que les Allemands avaient affronté un régiment de sorcières durant la Seconde Guerre mondiale ? Ou que l'armée serbe en 1914 comptait dans ses rangs « Milun », la Mulan locale, qui faisait régner la terreur à coups de grenades ? Et quid de Marie Marvingt, qui a été tour à tour soldat, infirmière, et qui pilotait encore un hélicoptère à réaction à 86 ans ? Ça ne vous dit rien, ou si peu ?

Avec *Toujours Prêtes !* de Virginie Augustin et Julien Hervieux, vous allez pouvoir corriger cela, et bien plus encore. Car si l'on parle souvent des femmes de pouvoir et des militantes qui ont fait la Grande Histoire, les combattantes qui sont allées au feu, elles, restent toujours dans l'ombre. Avec ce tome spécial du Petit Théâtre des Opérations, série dédiée aux histoires méconnues des deux guerres mondiales, les auteurs mettent un coup de projecteur sur des destins oubliés, des injustices absurdes et surtout... sur des femmes qui, quand l'Histoire a frappé à leur porte, ont répondu d'une seule voix : *Toujours Prêtes !*



Scénario : Julien Hervieux
Dessin : Virginie Augustin

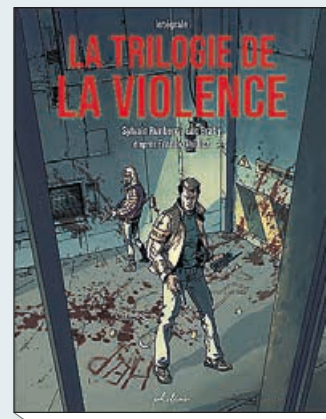
Fluide glacial

56 pages
www.fluideglacial.com

BD

La trilogie de la violence - Intégrale

de Franck Thilliez, Luc Brahy, Sylvain Runberg



D'après Franck Thilliez

Scénario : Sylvain Runberg

Dessin : Luc brahy

Philéas

320 pages
www.lisez.com

Le commissaire Franck Sharko est un flic quadragénaire et schizophrène, meurtri par ses expériences professionnelles, mais aussi personnelles. C'est dans *Le Syndrome [E]* qu'il est associé pour la première fois à l'enquêtrice Lucie Henebelle, tout aussi cabossée par la vie.

De France en Algérie, du Canada au Brésil en passant par l'Ukraine, le couple poursuit les responsables de meurtres effroyables, qu'ils soient perpétrés au nom de la Science ou d'idéologies d'un passé encore vivace. Approchant souvent le danger de trop près, rien ne leur est épargné...

Ce duo de choc travaille désormais ensemble pour le meilleur et pour le pire, *La Trilogie de la violence* rassemble leurs trois premières enquêtes.

NOS JOIES ... MARIAGES

Mariages de Camarades

Jean-Marc Matrone

A. 46189
avec Gisèle Pfaff
83160 La Valette-du-Var

Philippe Picard

A. 45784
avec Valérie Delage
66380 Pia

David Pochart

A. 46683
avec Karine Alain
29217 Le Conquet

Robert Rouhier

A. 46058
avec Brigitte Gatellier
81110 Arfons

Christopher Staad

A. 46603
avec Mélanie Simon
94400 Vitry-sur-Seine

Se sont pacés

Anthony Bourret

A. 46944
avec Angela Ruer
07100 Roiffieux

Ont fêté leurs Noces de Diamant

Jean-Paul & Odette Vigouroux

A. 44531
63390 Châteauneuf-les-Bains

Ont fêté leurs Noces d'Orchidée

Jean-Claude & Annie Dourne

A. 44018
33260 La Teste

André & Hélène Retz

A. 41623
71850 Charnay-lès-Mâcon

Ont fêté leurs Noces d'Or

Jean-Marie & Josette Etienne

A. 46764
88420 Moyerfontaine

Fêtera ses 100 ans

Kieny Alice

VA. 42061
67600 Sélestat

*Nos félicitations ainsi que nos vœux
de bonheur les accompagnent.*

NOS ESPÉRANCES... NAISSANCES

*Nous sommes heureux de vous faire
part de nombreuses naissances*

Enfants de Camarades

Guillaume Dupuy

A. 47143
Naissance de Camille
64240 La Bastide-Clairence

Matthieu Kerlau

A. 46757
Naissance de Margot
33160 Saint-Médard-en-Jalles

Isabelle Lemonnier

A. 46815
Naissance de Emilio
33140 Cadaujac

Aurélien Morcrette

A. 47046
Naissance de Matteo
51130 Villeseneux

Adrien Sanniet

A. 46882
Naissance de Agathe
62580 Givenchy-en-Gohelle

Christophe Solinas

A. 47242
Naissance de Stella
56600 Lanester

Sébastien Tivy

A. 45889
Naissance de Thomas
73220 Val-d'Arc

Petit-enfant de Camarade

Michel Potriquet

A. 43907
Naissance de Mattéo
33980 Audenge

*Nous adressons nos vœux
de santé aux heureuses mamans et
aux bébés, ainsi que nos félicitations
aux parents, grands-parents
et arrière-grands-parents.*

NOTRE FIERTÉ... DÉCORATIONS

*A été nommé au grade
de chevalier dans l'Ordre national
de la Légion d'honneur*

Patrick Remm

A. 70220
75008 Paris

Ont reçu la Médaille militaire

Solange Amorim

A. 46483
37230 Fondettes

Stéphane Boursse

A. 47111
63500 Issoire

Richard Cely

A. 46478
40360 Tilh

Frédéric Dias

A. 46685
31220 Lavelanet-de-Comminges

Arnaud Felix

A. 46816
50250 La Haye

Thibaut Foray

A. 47128
40530 Labenne

Rudy Kacy

A. 47071
56800 Campénéac

Simon Lang

A. 47097
73220 Aiton

François Larabi

A. 46864
06300 Nice

Sébastien L'excellent

A. 46923
83800 Toulon

Olivier Menu

A. 46620
33480 Lustrac-Médoc

Frédéric Messeguer-Salvador

A. 46939

17000 La Rochelle

Mehdi Ould-Said

A. 46434

64230 Lescar

Carine Selles

A. 45585

35170 Bruz

Martin Surrans

A. 46914

65000 Tarbes

Didier Taboureau

A. 47134

06250 Mougins

David Taillandier

A. 47035

65000 Tarbes

Temataoeau Tavita

A. 46475

98715 Papeete – Polynésie française

François Vuillemin

A. 46713

38180 Seyssins

*Ont été nommés au grade de chevalier
dans l'Ordre national du Mérite*

Christophe Albert

A. 47014

94470 Boissy-Saint-Léger

Boubacar Kaba

A. 46526

91160 Longjumeau

Steve Santorini

A. 46877

30128 Garons

Rolf Stocker

A. 45284

75016 Paris

*Ont été nommés, à titre exceptionnel,
au grade de commandeur dans
l'ordre des Palmes académiques*

Paul Dodane

A. 45813

75008 Paris

René Peter

A. 46150

75008 Paris

*Nous sommes heureux de leur
renouveler nos très vives et très
sincères félicitations.*

NOS PEINES... DÉCÈS

*Nous avons à déplorer le décès
de nos camarades*

Jean-Pierre Anglade

A. 43437

78000 Versailles

Ghislain Birbaud

A. 44298

39570 Courbouzon

Marc Bouron

A. 70394

34500 Béziers

Mickael Brode

A. 47114

18100 Vierzon

Mario Cantone

A. 43580

06500 Menton

Jean Cilli

A. 46001

64140 Lons

Henri Conte

A. 80084

66300 Ponteilla

Pierre Coquil

A. 44678

29200 Brest

Claude Coulomb

A. 69847

50290 Longueville

Guy Cruveilha

A. 70429

87220 Boisseuil

Gérard Dorvaux

A. 45400

57100 Thionville

Raymond Fischer

A. 42104

57152 Creutzwald

Guy Heutte

A. 46811

81800 Rabastens

Emile Jacquier

A. 46745

94410 Saint-Maurice

Loïc Jeansanetas

A. 47302

03200 Vichy

Abderrazek Jedidid

A. 45319

4011 Sousse – Tunisie

Albert Kerhoas

A. 70260

64200 Biarritz

André Launois

A. 44508

51100 Reims

Jacques Manca

A. 44611

20240 Ghisonaccia

Laurent Morandini

A. 80755

20250 Corte

Roger Moro

A. 44840

77500 Chelles

Laurent Pecon

A. 80613

56490 Guiliers

Dominique Poiron

A. 45974

40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse

Claude Reboul

A. 45584

83000 Toulon

Roger Riff

A. 43164

57410 Petit-Réderching

Jean-Pierre Scotti

A. 46758

92130 Issy-les-Moulineaux

Gérard Tassin

A. 80746

83700 Saint-Raphaël

Salomon Vidal

A. 44830

66000 Perpignan

Jean-Louis Vayer

A. 44519

34820 Teyran

Louis Vray

A. 44411

63440 Marcillat

Elie Zoratti

A. 43175

57780 Rosselange

Nous avons appris le décès de Mesdames

Jeanne Aleman

VA. 41697
34980 Montferrier-sur-Lez

Gisèle Avonde

VA. 40941
73100 Aix-les-Bains

Françoise Bologna

VA. 44235
34380 Argelliers

Pascale Ernoult

VA. 44380
76310 Sainte-Adresse

Chantal Fressard

VA. 41401
28350 Saint-Lubin-des-Joncherets

Marie Hunot

VA. 44075
56730 Saint-Gildas-de-Rhuys

Fernande Maffat

VA. 39518
02360 Rozoy-sur-Serre

Hélène Orsini

VA. 43702
20217 Saint-Florent

Kim Lang Thuet

VA. 43624
33560 Sainte-Eulalie

Jeanne Tommasi

VA. 43775
81100 Castres

Michelle Vidal

VA. 45966
65800 Aureilhan

Décès dans les familles

Joachim Bougé

A. 47270
Décès de sa mère
21700 Nuits-Saint-Georges

Gilbert Guillaume

FA. 10749
Décédé
83000 Toulon

Pierre Merigeau

FA. 42821
Décédé
77850 Héricy

*À chacune des familles éprouvées,
l'Union renouvelle ses condoléances
et sa sympathie profondément
attristée.*

Merci de faire parvenir,
en priorité à votre délégué ou à
défaut au siège, tout changement
dans votre situation familiale
(mariage, naissance, décès, etc.)
ou dans vos coordonnées
(adresse, téléphone ou mail).

Décès du général Jean-Pierre Anglade

Ancien président de l'Union des Aveugles de Guerre (UAG) et Gueule Cassée



Les aveugles de guerre ont la grande tristesse de vous faire part du décès de leur camarade et ancien président (1996-1998),

le général de brigade (CR) Jean-Pierre Anglade, qui s'est éteint paisiblement le dimanche 18 juin 2023 à l'âge de 88 ans.

Lieutenant du génie blessé en Algérie, le général Anglade a, malgré sa cécité, poursuivi une carrière dans le Cadre spécial, notamment comme professeur à l'École supérieure du Génie de Versailles. Ses brillants états de service militaires et associatifs lui ont valu d'être élevé aux dignités de Grand Officier de la Légion d'honneur et de Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite.

Nous adressons nos très sincères condoléances à son épouse, ses enfants et petits-enfants que nous assurons de nos chaleureuses pensées amicales.



FONDATION
DES AVEUGLES
DE GUERRE

PIERRE TRICOT
PRÉSIDENT DE LA FONDATION
DES AVEUGLES DE GUERRE
ADMINISTRATEUR DE L'UNION
DES BLESSÉS DE LA FACE ET DE LA TÊTE

La Fondation des Aveugles de Guerre, créée en 2015, a succédé à l'Union des Aveugles de Guerre (UAG, 1918-2015).



Corée, 1950 : un bataillon de volontaires français est engagé pour la première fois sous la bannière de l'ONU

La guerre de Corée est l'unique conflit de la guerre froide où se sont affrontés des soldats des grandes puissances, notamment américains et chinois. À partir de 1951, le bataillon français s'est aussi illustré dans plusieurs des phases de ce conflit, qui a causé la mort de plus de deux millions d'hommes et débouché sur la création de deux États toujours antagonistes.



152 pages
 130 photographies
 21 cm x 21 cm - Couverture souple
 Prix : 15 €
 Mise en vente : 22 juin 2023

BON DE COMMANDE

À renvoyer ou à recopier sur papier libre, accompagné de votre règlement
 (chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'ECPAD).
 ECPAD - A/C - 2 à 8, route du Fort - 94200 Ivry-sur-Seine Cedex.
 Merci d'indiquer vos coordonnées en **CAPITALES**.

Nom Prénom
 Adresse
 Code postal Ville Tél

Désignation de l'article	Prix unitaire TTC	Quantité	Frais d'expédition TTC	Montant TTC
La guerre de Corée 1950-1953	15 €		0,01 €	

Je souhaite être informé(e) des dernières sorties et des promotions de la boutique ECPAD.

Oui ☐ Non ☐

E-mail

Vos données personnelles sont collectées par l'ECPAD, destinataire et responsable de traitement, afin de traiter votre commande. Vous pouvez retirer votre consentement, exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de portabilité, de limitation du traitement en contactant l'ECPAD par email : dpd@ecpad.fr. Enfin, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Des nouvelles... en vers... de nos domaines

Article paru dans le bulletin numéro 75 de janvier 1949 de l'Association, car notre magazine a porté, pendant de longues années le nom de « bulletin ». En 1941, l'Association était propriétaire de trois domaines. Aujourd'hui elle possède encore le domaine appelé « Le Coudon » dans le poème mais que nous nommons fièrement depuis quelques années le « domaine des Gueules Cassées » et qui est situé à La Valette-du-Var (83).

Vous qui n'avez pas encore visité nos maisons, qui n'avez pas encore eu, peut-être, la possibilité d'y séjourner, ne serait-ce que quelques jours, voulez-vous savoir ce qu'en pense un de nos bons camarades Alfred Genolhac ? Ce dernier, dont l'âme est poétique, s'exprime en vers « digne de la postérité », dit-il, non sans

ajouter modestement un point d'exclamation ! Mais, jugez-en vous-mêmes d'après les trois petits poèmes qu'il a dédiés à chacune de nos maisons et que nous reproduisons dans l'ordre où il les a visités.

(Pour ce numéro, il s'agit de notre domaine de La Valette-du-Var.)

Le Coudon

*Combien je garde souvenance
Des beaux jours passés au Coudon,
Où, sans grand apport de finance,
Dans un nonchalant abandon,*

*J'avais bon gîte, bonne table
Avec plats régionaux du Var
Arrosés d'un vin délectable
Qui me rendait un peu bavard !*

*Et puis, l'hôtesse était charmante;
Et puis, la colline embaumait
Le thym, les genêts et la menthe
Sous l'éclat d'un soleil de mai.*

*Hélas ! frisant la soixantaine,
Combien de fois pourrai-je encore
Aller courir la prétentaine
Dans ce féerique décor ?*

*

*Mais au diable l'âme obsédée
Par l'X algébrique du Temps !
Réjouissons-nous à l'idée
D'un séjour au prochain printemps.*

*

*Et plaise au Ciel, chacun l'espère,
Qu'en mil neuf cent quarante-neuf
Le Coudon joyeux et prospère
Ait mis son habit flambant neuf !*

Qu'en dites-vous, chers camarades ! N'êtes-vous pas convaincus, maintenant, qu'il vaut la peine de visiter les maisons des Gueules Cassées ?

En tout cas, vous aurez très certainement apprécié avec nous l'aimable talent de notre camarade Alfred Genolhac, à qui nous adressons toutes nos cordiales félicitations.

Dans les prochains magazines, vous trouverez les poèmes La Chaumette, domaine qui était implanté à Joué-lès-Tours (37) et Le 15 août à Moussy, domaine qui était implanté à Moussy-le-Vieux (77).

Alfred Genolhac, membre actif n° 9693, a été blessé en 1915. Il est décédé en 1973.



Le domaine des Gueules Cassées

Un lieu unique

Notre domaine dispose de tous les équipements à même de faciliter le déroulement de votre séjour et de vos événements :

- Une salle de restaurant modulable pouvant accueillir jusqu'à 250 personnes
- Un bar avec terrasse
- 48 chambres climatisées, avec connexion Wifi
- Une chapelle
- Un complexe aqualudique
- Un court de tennis, des terrains de pétanque et un mini-golf
- 35 hectares de garrigue et pinède classés zone naturelle
- 6 salles connectées, équipées de matériel audiovisuel pour 6 à 200 personnes
- Des parkings sécurisés



Vous êtes une association ou une entreprise ?

Nous disposons de tout l'équipement nécessaire à vos séminaires et réunions.

Un domaine, une histoire...

Le domaine des Gueules Cassées a été acquis en 1934 pour accueillir les blessés à la face et les ressortissants du monde combattant de la Grande Guerre aux OPEX, ainsi que les gendarmes, douaniers, policiers et pompiers blessés en service.

Aujourd'hui, le domaine propose des séjours de repos, de vacances et organise également tout événement institutionnel, mémoriel ou festif.

Une équipe professionnelle et attentionnée vous accueille toute l'année dans ce lieu magique, au pied du mont Coudon, face à la Méditerranée.



Contact

Tél. : 04 94 61 93 00
Mail : coudon@dgc83.com
www.domainedesgueulescassees.fr
151 avenue André Dupuy
83160 La Valette-du-Var

Vous êtes un particulier ?

Choisissez notre domaine pour vos séjours ou l'organisation de vos réceptions, anniversaires, mariages, baptêmes, cousinades...

Constituer son dossier personnel

Vous venez d'être blessé et de nombreux documents vont vous être remis. Que faut-il conserver ? Comment les ranger pour les retrouver facilement ? Ils seront nécessaires pour effectuer les démarches liées au droit à réparation. Voici quelques conseils pratiques pour les classer efficacement et avoir à votre disposition toutes les pièces administratives et médicales utiles.



I. Données médicales

Vous devez conserver tous les certificats médicaux qui vous seront remis, les bulletins d'hospitalisation, comptes-rendus opératoires, comptes-rendus d'hospitalisation, comptes-rendus d'imagerie, certificat de consolidation. Il faudra également conserver vos ordonnances et arrêts de travail, décisions de placement/renouvellement de congé du blessé, congé longue maladie ou congé longue durée maladie. N'oubliez pas la DAPIAS (Déclaration d'accident présumé imputable au service). Le plus simple pour vous y retrouver par la suite sera de tout compiler dans l'ordre chronologique, sans chercher à distinguer les différentes spécialités médicales.

N'hésitez pas à solliciter les médecins, hôpitaux, centres médicaux des armées, kiné, centre de rééducation, etc. auxquels vous aurez à faire pour demander une copie des données vous concernant.

II. Pièces de commandement

Au-delà des éléments médicaux qui viendront attester de vos blessures et des soins, il est important d'obtenir et conserver les pièces de commandement qui permettront d'établir le lien et l'imputabilité au service, en particulier le rapport circonstancié lorsqu'il existe.

III. Démarches administratives

Pour toutes vos démarches, il est important de toujours envoyer des copies de vos documents médicaux et/ou de commandement et de bien conserver les originaux dans votre dossier personnel.

Classez-les ensuite par thématique :

1. Demande de Pension Militaire d'Invalidité
2. Déclaration à votre assurance prévoyance
3. Demande d'indemnisation Brugnot
4. Demande d'allocation fonds de prévoyance
5. MDPH...

Pour chaque démarche engagée, conservez bien les échanges courriers et/ ou mails envoyés et reçus par ordre chronologique.



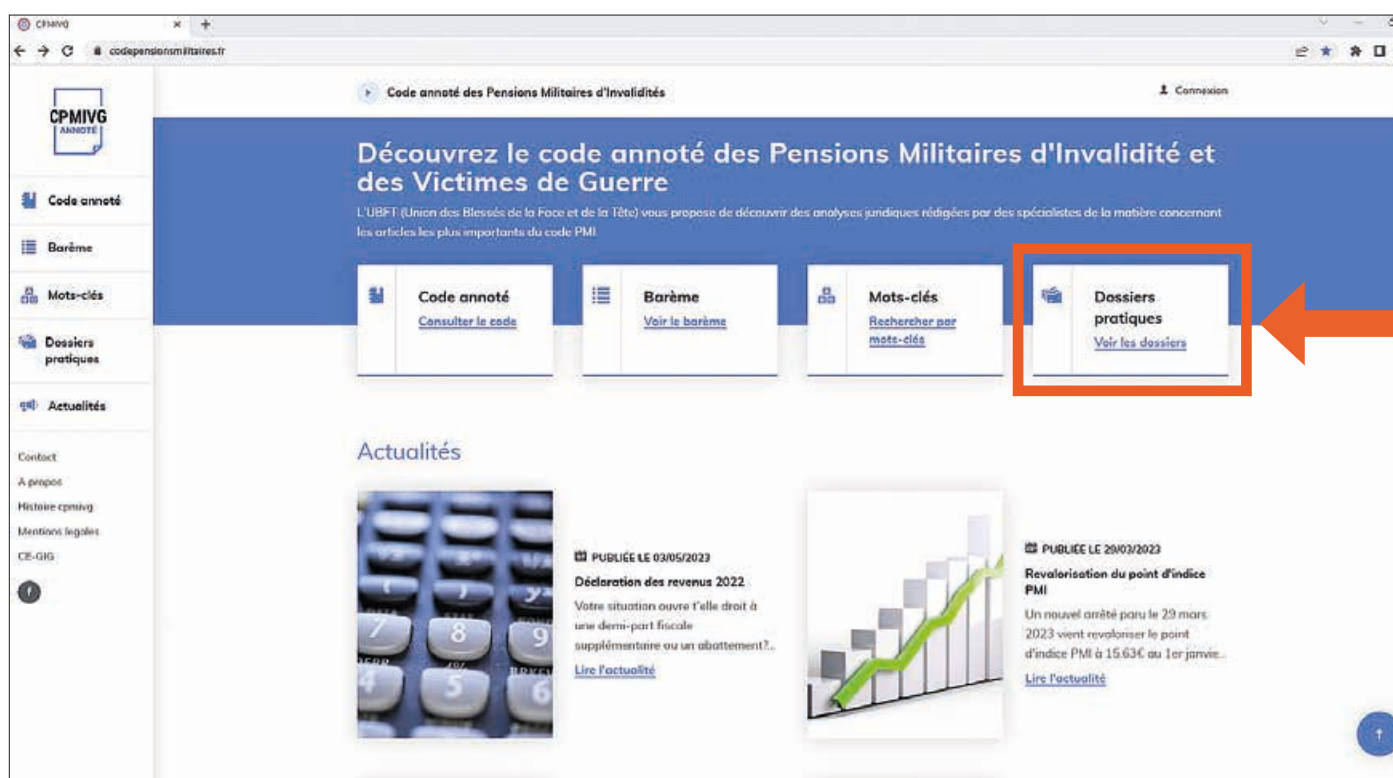
Ce dossier vous sera utile pour suivre l'avancée de vos différentes démarches jusqu'à leur aboutissement mais aussi pour avoir à votre disposition tous les éléments nécessaires lorsque vous vous rendrez en expertise médicale. Il faudra le conserver précieusement car ce dossier vous sera indispensable en cas de rechute ou d'aggravation.

Évolution du site CPMIVG annoté



Le site internet codepensionsmilitaires.fr, initié à la suite de la refonte du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre en 2017, était jusqu'ici un outil technique, insuffisamment accessible aux bénéficiaires pensionnés. L'UBFT a souhaité lui donner une nouvelle

dynamique en renforçant sa rubrique « Actualités » et en mettant en place un espace « Dossiers pratiques » dans lequel vont être regroupés des fiches utiles au parcours du blessé, de la documentation, des formulaires et plus largement des conseils destinés à faciliter vos démarches...



La rubrique « Dossiers pratiques » sera elle-même structurée autour de trois thématiques :

- Conseils concernant vos démarches et la reconnaissance de vos droits en tant que blessé (notamment comment bien constituer son dossier personnel, comment bien se préparer pour une expertise et conseils divers avant d'engager une démarche administrative).
- Conseils concernant vos demandes (comment initier une demande concernant vos droits à réparation), conseils relatifs à vos recours et litiges (dans quel cas saisir la

Commission de Recours de l'Invalidité - CRI, la Commission des Recours des Militaires - CRM ainsi que les différents tribunaux compétents.

- Divers (thématique permettant de traiter d'autres sujets ne rentrant pas dans les deux premières rubriques, par exemple demande de carte du combattant, fiche pratique SNCF).

L'objectif de ces ajouts est de rendre plus accessible et directement utilisable le site codepensionsmilitaires.fr

LES GUEULES CASSÉES SUR LA TOILE

Les sites internet

www.gueules-cassees.asso.fr

www.domainedesgueulescassees.fr

Retrouvez votre magazine
à l'adresse suivante :

[www.gueules-cassees.asso.fr/
le-magazine-_r_125.html](http://www.gueules-cassees.asso.fr/le-magazine-_r_125.html)



Facebook

@gueulescassees

[www.facebook.com/
gueulescassees](https://www.facebook.com/gueulescassees)

[www.facebook.com/
fondationdesgueulescassees](https://www.facebook.com/fondationdesgueulescassees)



Twitter

@LesGCasseesUBFT

[https://twitter.com/
LesGCasseesUBFT](https://twitter.com/LesGCasseesUBFT)



Instagram

@les_gueules_cassees_ubft

[https://www.instagram.com/
les_gueules_cassees_ubft/](https://www.instagram.com/les_gueules_cassees_ubft/)



LinkedIn

#LesGueulesCassées

[https://www.linkedin.com/company/
les-gueules-cassees-ubft-fgc](https://www.linkedin.com/company/les-gueules-cassees-ubft-fgc)

Une trentaine de vidéos présen-
tant les actions de l'Association,
de la Fondation et de l'EHPAD
sont visibles sur le site internet
mais également sur :



YouTube

[www.youtube.com/channel/
UCI2EJHKhaTqXPi1SfFBBPaQ](https://www.youtube.com/channel/UCI2EJHKhaTqXPi1SfFBBPaQ)

vimeo

[https://vimeo.com/
ubftgueulescassees](https://vimeo.com/ubftgueulescassees)

TÉLÉASSISTANCE VIVRE CHEZ SOI EN TOUTE SÉCURITÉ

L'Union prend totalement en charge les frais
d'installation et l'abonnement mensuel

Certains d'entre vous
sont isolés ou craignent
de ne pas être secourus
en cas de problème
(chute ou malaise). La
téléassistance est un
moyen fiable et rapide
de gérer toute demande
d'assistance. La téléas-
sistance permet de
**vivre à domicile en
sécurité** et de **rassu-
rer ses proches**. Grâce à un émetteur fixé à un bracelet (ou à un
pendentif), vous êtes en **relation permanente avec une centrale
d'écoute, 24h/24, 7j/7** qui apportera, en cas d'appel, une solution
dans les plus brefs délais, en prévenant les proches (voisin, famille, ami,
etc.) ou les secours adaptés.



Questionnaire à remettre à votre délégué (adresse en fin de magazine)

Je suis intéressé(e) par la téléassistance proposée par l'UBFT

☐

J'ai déjà souscrit à mes frais un contrat de téléassistance

☐

Je sollicite une participation de l'UBFT

Cela me coûte _____ euros par mois.

Joindre les photocopies du contrat et des factures de l'année écoulée.

Nom et Prénom : _____

Membre / Veuve N° : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Les pensions militaires d'invalidité : Gardez impérativement vos bulletins

Aux termes de l'article 775 bis du Code général des impôts, sont déductibles de l'actif successoral les rentes et indemnités versées ou dues au défunt en réparation de dommages corporels liés à un accident ou à une maladie.

Concrètement, cela signifie que si le défunt a, durant sa vie, perçu des pensions au titre du Code des pensions militaires d'invalidité, ses héritiers pourront déduire de l'actif successoral la totalité des montants qui lui ont été versés.

Pour bénéficier de cette disposition, il faudra remonter au premier versement de pension, au besoin, dix, vingt, trente ans ou plus selon la date à laquelle les droits ont été ouverts, et additionner le total perçu, année après année, jusqu'à la dernière pension de la personne décédée.

C'est ce montant que le notaire responsable de la succession devra déduire de l'actif successoral. Pour cela il faudra lui apporter les documents prouvant la perception de cette pension.

En conclusion :

Il est impératif que vous conserviez toute votre vie vos bulletins de pension militaire d'invalidité (PMI) afin de pouvoir garantir à votre ou vos héritiers d'être en mesure d'apporter la preuve des sommes perçues pouvant être déduites de l'actif successoral.

Le bénéfice de l'article 775 bis du Code général des impôts concerne également les policiers, pompiers et douaniers blessés en service et indemnisés par la rente destinée à couvrir leur invalidité.

Vous pouvez retrouver les articles concernant ce sujet dans les magazines n° 347 (page 54), 349 (page 43) et 351 (page 54) librement disponibles sur le site de l'UBFT : <https://www.gueules-cassees.asso.fr>

La retraite du combattant

change d'appellation par décret n°2023-534 du 29 juin 2023 et devient : «allocation de reconnaissance du combattant»

Cette allocation, versée aux titulaires de la carte du combattant, est une prestation financière non imposable, non assujettie à la CSG et non réversible en cas de décès.

Pour y prétendre, il faut être titulaire de la carte du combattant et avoir 65 ans révolus. Le versement peut néanmoins s'effectuer à 60 ans suivant certaines conditions. Pour les connaître, il faut se renseigner auprès

de l'ONaCVG de votre département. Le versement s'effectue en deux fois suivant un nouvel échéancier de paiement qui est le suivant.

Dates de versement de l'allocation de reconnaissance du combattant

Les modalités de versement de cette allocation, dont le montant annuel est de 812,76 euros au 1^{er} janvier 2023, ont été récemment modifiées.

Calcul de l'allocation annuelle : 52 points x 15,63 euros (valeur du point au 1^{er} janvier 2023).

Modification des dates de versement Versement des échéances à la fin du mois

Mois de naissance	Anciennes dates de versement	Nouvelles dates de versement
janvier / juillet	décembre et juin	janvier et juillet
février / août	janvier et juillet	février et août
mars / septembre	février et août	mars et septembre
avril / octobre	mars et septembre	avril et octobre
mai / novembre	avril et octobre	mai et novembre
juin / décembre	mai et novembre	juin et décembre

Aides accordées par l'Union à ses membres

Rappelons que ces aides ne sont pas automatiques. Elles sont soumises à conditions de ressources. Nous devons secourir en priorité « les plus faibles et les plus démunis » (colonel Picot).

1. Dotation au mariage*

Une dotation au mariage peut être accordée aux membres de l'Union qui se marient ou se remarient. Joindre à la demande un acte de mariage ou la photocopie du livret de famille.

2. Allocation de naissance*

Il peut être accordé une allocation forfaitaire à la naissance des enfants. Joindre à la demande un acte de naissance ou la photocopie du livret de famille.

3. Participation aux frais d'obsèques*

Une allocation peut être accordée :

- lors d'un décès survenant dans un couple Gueules Cassées : une allocation peut être versée au conjoint survivant sur présentation d'un acte de décès ;
- lors du décès du dernier vivant dans un couple Gueules Cassées : l'allocation peut être versée à l'héritier qui se « porte fort » pour les cohéritiers (attestation à remplir) et sur présentation d'un acte de décès et de la facture des pompes funèbres.

4. Études, apprentissage

Il peut être accordé une allocation aux membres et aux veuves de membres, en cas d'études poursuivies par leurs enfants ou de mise en apprentissage. Le Bureau décide en considération du cas d'espèce qui lui est présenté. La demande ne peut être prise en compte passé le 10 décembre de l'année scolaire en cours.

5. Aides diverses

En dehors des cas qui précèdent, des aides peuvent être accordées dont le montant et les conditions d'attribution sont fixés dans chaque cas d'espèce.

6. Téléassistance

L'UBFT propose à ses membres retraités la prise en charge des frais de téléassistance :

- soit dans le cadre du partenariat conclu avec Bluelinea,
- soit avec un autre opérateur de votre choix.

Rapprochez-vous de votre délégué pour établir la demande.

7. Assistance juridique

Une assistance juridique peut être assurée aux membres de l'Union dans le cadre du droit à réparation. Il faut, préalablement à tout engagement, se rapprocher du siège pour présenter la demande.

La Commission d'accompagnement juridique des membres se prononcera ensuite sur le bien-fondé de la procédure à engager avant une éventuelle prise en charge des frais.

8. Chambres au siège

Des chambres peuvent être mises à la disposition des membres de passage à Paris.

En raison de leur nombre limité, il est recommandé d'adresser les demandes de réservation au siège au moins quinze jours à l'avance.

9. Maison de séjour, repos, convalescence, événementiel

Domaine des Gueules Cassées

151, avenue André Dupuy
83160 La Valette-du-Var
Téléphone : 04 94 61 93 00
Télécopie : 04 94 61 93 19
e-mail :

coudon@dg83.com
www.domainedesgueulescassees.fr

Rapprochez-vous de votre délégué pour toutes les questions concernant les aides pouvant être accordées par l'UBFT et la constitution des différents dossiers de « demande individuelle de soutien ».

* La demande doit être effectuée dans un délai maximum de douze mois.

Demande individuelle de soutien à retourner à votre délégué

(Il est impératif que vous soyez à jour de vos cotisations pour que cette demande soit traitée.)

I. État civil

Nom, prénom : N° de membre :

Adresse et téléphone :

Nombre d'enfants à charge et âge :

II. Motif de la demande

III. Renseignements à fournir

A. Montant total et annuel des ressources du foyer		B. Propriétaire de		
Montant total des salaires		Résidence principale	Oui ☐	Non ☐
Montant total des retraites		Résidence secondaire	Oui ☐	Non ☐
Revenus de valeurs mobilières		Patrimoine locatif	Oui ☐	Non ☐
Revenus locatifs		C. Montant total et annuel des indemnités et aides du foyer		
Pension militaire d'invalidité		Indemnités réserviste (militaire, policier)		
Retraite du combattant		Indemnités pompier volontaire		
Pension civile d'invalidité		Aides associatives (autres que UBFT)		
Prestations Caisse allocations familiales		Aides institutionnelles (ONaCVG, etc.)		
Aide ou allocation logement		Autres aides sociales		
Allocation personnalisée d'autonomie		Autres		
TOTAL ANNUEL		TOTAL ANNUEL		

IV. Pièces à joindre justifiant la demande

Il est demandé au membre sollicitant un soutien de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête de contacter impérativement son délégué afin d'obtenir la liste précise des documents à fournir.

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis

Signature du demandeur

V. Avis du délégué

Nom et signature du délégué

TABLEAU DES PENSIONS ET ALLOCATIONS DES VICTIMES DE LA GUERRE

en euros, et avec le nombre de points correspondant à chacune d'elles

POURCENTAGES D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS				NOMBRE TOTAL DE POINTS	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION	
	Pension principale	Allocations des Grands Invalides		Allocation du statut		Au 01/01/2022 point à 15,05 €	Au 01/01/2023 point à 15,63 €
		N°1,2,3,4,5,5bis	N° 6				
10%	48				48	60,20	62,52
15%	72				72	90,30	93,78
20%	96				96	120,40	125,04
25%	120				120	150,50	156,30
30%	144				144	180,60	187,56
35%	168				168	210,70	218,82
40%	192				192	240,80	250,08
45%	216				216	270,90	281,34
50%	240				240	301,00	312,60
55%	264				264	331,10	343,86
60%	288				288	361,20	375,12
65%	312				312	391,30	406,38
70%	336				336	421,40	437,64
75%	360				360	451,50	468,90
80%	384				384	481,60	500,16
85% Sans statut	361	128			489	613,29	636,92
85% Avec statut	361	64		200	625	783,85	814,06
90% Sans statut	368	154			522	654,68	679,91
90% Avec statut	368	77		300	745	934,35	970,36
95% Sans statut	370	204			574	719,89	747,64
95% Avec statut	370	102		400	872	1093,63	1135,78
100% Sans statut	372	256			628	787,62	817,97
100% Avec statut	372	128		500	1000	1254,17	1302,50
100% + 1°	388	540		211	1139	1428,50	1483,55
100% + 2°	404	543		233	1180	1479,92	1536,95
100% + 3°	420	546		255	1221	1531,34	1590,35
100% + 4°	436	549		277	1262	1582,76	1643,76
100% + 5°	452	552		299	1303	1634,18	1697,16
100% + 6°	468	555		321	1344	1685,60	1750,56
100% + 7°	484	558		343	1385	1737,02	1803,96
100% + 8°	500	561		365	1426	1788,44	1857,37
100% + 9°	516	564		387	1467	1839,86	1910,77
100% + 10°	532	567		409	1508	1891,28	1964,17
et par degré (L 125-10) en plus	16	3		22	41	51,42	53,40
100% L 133-1	465	1373		351	2189	2745,37	2851,17
		1464			2280	2859,50	2969,70
100% + 1°	485	1373	50	381	2289	2870,79	2981,42
		1464			2380	2984,92	3099,95
100% + 2°	505	1373	100	391	2369	2971,12	3085,62
		1464			2460	3085,25	3204,15
100% + 3°	525	1373	150	401	2449	3071,45	3189,82
		1464			2540	3185,58	3308,35
100% + 4°	545	1373	200	411	2529	3171,79	3294,02
		1464			2620	3285,92	3412,55
100% + 5°	565	1373	250	421	2609	3272,12	3398,22
		1464			2700	3386,25	3516,75
100% + 6°	585	1373	300	431	2689	3372,45	3502,42
		1464			2780	3486,58	3620,95
100% + 7°	605	1373	350	441	2769	3472,79	3606,62
		1464			2860	3586,92	3725,15
100% + 8°	625	1373	400	451	2849	3573,12	3710,82
		1464			2940	3687,25	3829,35
100% + 9°	645	1373	450	461	2929	3673,45	3815,02
		1464			3020	3787,58	3933,55
100% + 10°	665	1373	500	471	3009	3773,79	3919,22
		1464			3100	3887,92	4037,75
et par degré (L 125-10) en plus	20		50	10	80	100,33	104,20
100% + double L 133-1	1032	1464	1250	601,2	4327,2	5427,03	5636,18
+ L 125-10 et 9° 100% + double L 133-1	1064	1464	1250	601,2	4379,2	5492,25	5703,91
+ L 125-10 et 10° et par degré (L 125-10) en plus	32		50	10	92	115,38	119,83

Le chiffre le plus élevé concerne les aveugles, les paraplégiques et les amputés des deux membres.

N.B. – Dans la colonne Total n'est pas compris le montant de l'allocation n° 8 de 676 points pour les aveugles, les amputés des deux mains ou des deux cuisses, et impotents totaux des deux membres bénéficiaires du statut, et fixée à 800 points pour ceux d'entre eux qui ne bénéficient pas du statut.

Cette allocation est pour les autres impotents doubles ou amputés doubles, fixée à 476 points (avec le statut) et à 600 points (sans le statut).

Les données indiquées dans cette double page concernent uniquement les ressortissants du Code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre.

ALLOCATIONS AUX GRANDS MUTILÉS

DÉSIGNATION		NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION	
			au 01/01/2022	au 01/01/2023
Amputés :				
Désarticulation tibio-tarsienne		80,3	100,71	104,59
Amput. de la jambe	avec ankyl.	235,2	294,98	306,35
Au-dessus du genou	sans ankyl.	150,2	188,38	195,64
Désarticulation du genou.....		405,2	508,19	527,77
Amputation de la cuisse.....		556,5	697,94	724,84
Amputation sous-trochantér.....		641,1	804,05	835,03
Désarticulation de la hanche.....		801,6	1005,34	1044,08
Désarticulation du poignet.....		160,5	201,29	209,05
Amput. de l'avant-bras	avec ankyl.	315,4	395,56	410,81
	sans ankyl.	230,4	288,96	300,10
Désarticulation du coude.....		405,2	508,19	527,77
Amputation du bras.....		556,5	697,94	724,84
Amputation sous-tubérositaire....		641,1	804,05	835,03
Désarticulation de l'épaule.....		801,6	1005,34	1044,08
Blessés crâniens (suivant la fréquence des crises) :				
1 ^{re} catégorie.....		200,6	251,59	261,28
2 ^e catégorie.....		400,8	502,67	522,04
3 ^e catégorie.....		601,2	754,01	783,06
4 ^e catégorie.....		801,6	1005,34	1044,08
Aveugles.....		982	1231,59	1279,06

MAJORATION ENFANT INFIRME ET POUR ENFANT D'INVALIDE

Au-dessus de 85 % ou de veuve, ayant cessé d'ouvrir droit aux prestations familiales

DEGRÉ D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA MAJORATION	
		au 01/01/2022	au 01/01/2023
85 %	65	81,52	84,66
90 %	77	96,57	100,29
95 %	85	106,60	110,71
100 % et veuves de guerre	92	115,38	119,83
Enfant infirme : veuve ou orphelin	333	417,64	433,73

RETRAITE DU COMBATTANT

CONDITIONS D'OBTENTION Être titulaire de la carte du combattant	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT ANNUEL (versé en deux fois)	
		au 01/01/2022	au 01/01/2023
À partir de 65 ans révolus	52	782,6	812,76
À partir de 60 ans*			

* Se renseigner sur les conditions d'anticipation auprès de l'ONACVG de votre département.

PENSIONNÉS POUR TUBERCULOSE

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		au 01/01/2022	au 01/01/2023
Indemnité de soins	916	1148,82	1193,09
Indemnité de ménage	458	574,41	596,55
Indemnité de reclassement	687	861,61	894,82
Indemnité de ménage	275	344,90	358,19

ALLOCATION AUX IMPLAÇABLES

C'est une allocation différentielle qui vient s'ajouter au montant de la pension en principal et à ses suppléments, pour former un total mensuel qui ne peut être supérieur à :

	au 01/01/2022	au 01/01/2023
1 500 points (âgé de moins de 65 ans)	1881,25	1953,75
1 200 points (à partir de 65 ans)	1505,00	1563,00

NOTE IMPORTANTE – Nous rappelons que pour une pension donnée, correspondant à un pourcentage fixe, le nombre de points porté sur le tableau reste invariable. Si le coût de la vie augmente, c'est la valeur du point qui suit l'augmentation ; mais le nombre de points reste toujours le même.

PENSION DES CONJOINTS SURVIVANTS

DÉSIGNATION		NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION		
			au 01/01/2022	au 01/01/2023	
Taux simple (1) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, mariage d'au moins 2 ans.		348	436,45	453,27	
Taux normal (2) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, mariage d'au moins 2 ans.		515	645,90	670,79	
Taux exceptionnel (3) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de plus de 50 ans ou infirmes.		682	855,34	888,31	
Majoration spéciale (4) pour conjoints survivants d'invalidité bénéficiant de l'article L 133-1 et de l'allocation spéciale n° 5 bis/a ou n° 5 bis/b et en fonction de la durée du mariage et des soins donnés	n° 5 bis/a	Au moins 5 ans	105	131,69	136,76
		Au moins 7 ans	230	288,46	299,58
		Au moins 10 ans	410	514,21	534,03
		Au moins 15 ans	460	576,92	599,15
		Au moins 20 ans	510	639,63	664,28
		Au moins 25 ans	560	702,33	729,40
	n° 5 bis/b	Au moins 5 ans	150	188,13	195,38
		Au moins 7 ans	300	376,25	390,75
		Au moins 10 ans	500	627,08	651,25
		Au moins 15 ans	550	689,79	716,38
		Au moins 20 ans	600	752,50	781,50
		Au moins 25 ans	650	815,21	846,63

Les conjoints survivants remariés après le 2 octobre 1941, redevenu(e)s veuves ou veufs recouvrent leur droit à pension.

La pension au taux simple (1) est accordée au conjoint survivant quand le décès est étranger aux infirmités ouvrant droit à pension et quand le pourcentage de pension était au moins égal à 60 % et inférieur à 85 %.

Sous certaines conditions, il est possible de bénéficier du taux normal.

La pension au taux normal (2) est accordée au conjoint survivant du pensionné à 85 % et plus, ou quand le décès est en rapport direct avec les infirmités ouvrant droit à pension, quel que soit le taux de pension (fournir certificat médical).

La pension au taux exceptionnel (3). Le taux normal et le taux simple passent uniformément au taux exceptionnel à 50 ans pour les conjoints survivants non remariés (ou avant 50 ans pour les conjoints survivants infirmes) sous réserve de remplir les conditions de fortune exigées.

Une majoration spéciale (4) est attribuée, pour les soins donnés par eux à leur conjoint décédé, aux conjoints survivants des grands invalides relevant de l'article L 133-1 du code des PMIVG et bénéficiaires de l'allocation spéciale n° 5 bis/a ou n° 5 bis/b, lorsqu'ils sont titulaires d'une pension, et qu'ils justifient d'une durée de mariage et de soins donnés d'une manière constante pendant au moins 5 ans, 7 ans, 10 ans, 15 ans, 20 ans ou 25 ans (et postérieurement au bénéfice de l'article L 133-1).

MAJORATION DES PENSIONS DES CONJOINTS SURVIVANTS AYANT DES ENFANTS A CHARGE

Selon les conditions des articles L 141-23 et D 141-10 du Code des pensions militaires d'invalidité

NOMBRE D'ENFANTS	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	TAUX SPÉCIAL NORMAL ET DE RÉVERSION MENSUEL	
		au 01/01/2022	au 01/01/2023
Un enfant	120	150,50	156,30
Deux enfants	240	301,00	312,60
Par enfant à partir du troisième	160	200,67	208,40

PENSIONS D'ASCENDANTS

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		au 01/01/2022	au 01/01/2023
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) non remariés	243	304,76	316,51
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) remariés	122	153,01	158,91
Majoration pour chaque enfant mort pour la France en plus du premier	45	56,44	58,61

Conseil d'administration

BUREAU

Patrick Remm Président

Médaille militaire
Officier de l'Ordre national du Mérite
Chevalier des Palmes académiques
Chevalier des Arts et des Lettres

Paul Dodane Vice-président

Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite
Valeur militaire

Didier Mahout Trésorier

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

José Baraton Trésorier adjoint

Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Médaille de la Défense nationale

Lucien Flamant Secrétaire du Conseil

Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

MEMBRES

Pierre Amestoy

Croix du Combattant
Médaille de la Défense nationale

Alain Bouhier

Médaille des Services militaires volontaires

Michel Clicque

Officier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Alain Cuinet

Officier de l'Ordre national du Mérite

Charles Dauphin

Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Valeur militaire

Guy Delplace

Médaille militaire
Croix de guerre

Henri Denys de Bonnaventure

Président honoraire
Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire

Jean Déprez

Médaille militaire
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Jean-François Louvrier

Officier de l'Ordre national du Mérite

Jean-Daniel Marquis

Médaille de la Défense nationale

Georges Morin

Commandeur de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

René Peter

Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Pierre Tricot

Chevalier de la Légion d'honneur

Direction générale

Isabelle Bidault

Assistante de direction
chargée de la Fondation

Olivier Roussel

Directeur général
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Anne Doutremépuich

Assistante de direction
chargée de communication

Nabila Falek

Chef des services comptable
et financier

Olivier Denhaene

Directeur adjoint
chargé des affaires juridiques

Alain Bouhier

Directeur adjoint
chargé de la vie associative

Isabelle Chopin

Directrice adjointe
Domaine des Gueules Cassées

LES FONDATEURS

Colonel Yves Picot † (1862-1938)
Président

Bienaimé Jourdain † (1890-1948)
Secrétaire général

Albert Jugon † (1890-1959)
Secrétaire général

LES VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Madame H.-A. Strong †
Chevalier de la Légion d'honneur

Madame Cathelin †

Colonel Corrin Strong †
Combattant volontaire dans
l'armée française 1914-1918

PRÉSIDENTS HONORAIRES

Jean Salvan

Grand officier de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

Hubert Chauchart du Mottay

Président honoraire de la Fondation
Commandeur de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

ADMINISTRATEURS HONORAIRES

Michel Eychenne

Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Bertrand de Lapresle

Grand officier de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

André Matzneff

Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Pierre Merglen

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Valeur militaire

Jean Roquet Montegon

Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

William Dumont

Officier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Officier de l'Ordre national du Mérite

ALSACE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Pascal Stein  
67, 68
8, rue du Général-de-Gaulle
67310 Wasselonne
Tél. : 06 23 44 24 28
storik@orange.fr

PORTE-DRAPEAU

Pierre-André Knidel
9, rue Louis-Pasteur
67400 Illkirch-Graffenstaden
Tél. : 06 95 37 59 15

AQUITAINE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Potriquet 
24, 33, 40, 47
5, rue André-Gide
33980 Audenge
Tél. : 06 14 43 06 19
michel.potriquet@gmail.com

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Jacques Altmeyer
40, 47
4, chemin du Barrail
47310 Brax
Tél. : 06 33 17 21 53
jaltmeyer@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Guillaume Ducrocq   
41, rue Réduit
33250 Bruges
Tél. : 06 45 45 55 86

Anthony Le Mélinier   
10, rue des Ajoncs
40230 Tosse
Tél. : 06 22 36 24 47

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean-François Louvrier 
64
3, impasse des Palombes
64230 Lescar
Tél. : 06 08 27 79 28
jflouvrier@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Bernard Redregoo
Domaine Henri IV
11, rue des Mousserons
64230 Lescar
Tél. : 06 26 83 29 75

Auvergne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Ludovic Masson 
03, 15, 43, 63
27, Ilot Aragon 2
63500 Issoire
Tél. : 09 62 60 85 03
Tél. : 06 95 63 46 58
mustang86190@yahoo.fr

Porte-Drapeau

Fabrice Andraud
46, route de Solignat
63500 Issoire
Tél. : 06 76 02 67 38

Bourgogne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Robert Esquirol  
21, 58, 71, 89
9, rue des Écoles
21910 Noiron-sous-Gevrey
Tél. : 03 80 36 91 72
esquirol.robert@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Michel Clerget
Les Collinettes
Rue de la Gare
21410 Malain
Tél. : 03 80 23 68 80

Bretagne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Lucien Flamant  
22, 29, 35, 56
1, rue Saint-Michel
22430 Erquy
Tél. : 06 46 44 60 94
lflamant@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Alain Kergonou 
29
16, impasse Giocondi
29100 Douarnenez
Tél. : 02 98 70 51 12
Tél. : 06 38 67 69 68
kergonou@yahoo.fr

Arnaud Jaffrelot 
56
16, rue de Kergoust
22170 Lanrodec
Tél. : 06 47 65 87 00
arnaud.jaffrelot@orange.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL ET PORTE-DRAPEAU

Gilles Ménard  
22
3, impasse Jules Verne
22100 Saint-Hélen
Tél. : 06 78 90 39 48
gmenard@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Joël Roumier
6, rue Aristide Briand
29480 Le Relecq-Kerhuon
Tél. : 06 89 95 78 57

Centre - Val-de-Loire

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Née   
18, 28, 36, 37, 41, 45
14, quai Jeanne-d'Arc
45130 Meung-sur-Loire
Tél. : 06 81 25 71 84
mnee@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Vidal Metrod 
45
304, avenue des Champs Gareaux
45770 Saran
Tél. : 06 13 21 47 47
vmetrod@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Georges Leplatre 
8, rue des Petits-Osiers
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle
Tél. : 02 38 88 44 27

Gilles Graveaud 
9, rue du Clos des Monts
45130 Le Bardon
Tél. : 06 62 45 61 19

Champagne-Ardenne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean Déprez  
02, 08, 10, 51, 52
7, rue de Champagne
Hameau de Montvoisin
51480 Œuilly
Tél. : 09 79 74 15 61
jeandep@wanadoo.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Dominique Cleiss  
10, 52
17, rue des Françaises
52100 Saint-Dizier
Tél. : 06 68 14 91 03
dcleiss@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Pierre David  
3, rue des Nuisements
51350 Cormontreuil
Tél. : 06 16 28 03 68

Bernard Hérard
10, rue du Pimont
10190 Fontvannes
Tél. : 06 85 22 19 90

Corse

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

René Chiaramonti     
2A, 2B
Villa Saint-Jean-Baptiste
Route de St-Antoine,
Nocello Bas, 20200 Bastia
Tél./Fax : 04 95 31 20 00
Tél. : 06 17 84 17 71
r.chiaramonti@wanadoo.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Brandicius Albericci 
 Résidence Monserato
 Quartier Saint-Antoine, bâtiment B
 20200 Bastia
 Tél. : 06 15 44 33 21
 albericci.brandy@sfr.fr

PORTE-DRAPEAU

Félicien Micheloni

Maison Pieraggi
 20240 Ghisonaccia
 Tél. : 06 86 59 58 70

DOM-TOM ET ÉTRANGER**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

Robert Abian  

10, Ty Vougeret
 29150 Dineault
 Tél. : 06 63 59 06 26
 bobhaiti@hotmail.com

FRANCHE-COMTÉ**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

Jacques Mouglin  

25, 39, 70, 90
 5, rue des Frères-Piquerez
 25120 Maiche
 Tél. : 06 86 25 69 51
 j.mouglin11@aliceadsl.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Jean Dodane 

25
 18, rue Colin
 25300 Pontarlier
 Tél. : 06 76 33 78 45
 jean.dodane@gmail.com

PORTE-DRAPEAUX

Philippe Quilan

15, rue du Cordier
 25620 Mamirolle
 Tél. : 06 89 95 52 51

Gérard Blonde 

33, rue de la Pidance
 39570 Perrigny
 Tél. : 06 75 23 45 95

HAUTS-DE-FRANCE**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

Éric Sulkowski

59, 62, 80
 25, rue Principale
 62650 Maninghem
 Tél. : 06 36 49 50 81
 Tél. : 03 61 49 55 71
 esulkowski@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Gérard Fourment  

9, avenue de la Résistance
 59350 Saint-André-lez-Lille
 Tél. : 06 45 93 52 57

Freddy Matuchak

43, rue du Théâtre
 80400 Ham
 Tél. : 06 98 43 78 63

ÎLE-DE-FRANCE**DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX**

Bernard Luquet  

60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
 78, rue de la Fraternité
 93700 Drancy
 Tél. : 01 48 95 32 65
 b.luquet93@gmail.com

Gérard Pinson  

60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
 21, rue Saint-Georges
 77122 Monthyon
 Tél. : 01 64 36 12 51
 gpinson@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Jean-Claude Haven 

93, avenue de la Division Leclerc
 92320 Châtillon
 Tél. : 06 70 49 08 47

LANGUEDOC-ROUSSILLON**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

Charles Dauphin   

11, 30, 34, 48, 66
 18, rue Marcel-Pagnol
 11000 Carcassonne
 Tél. : 04 34 42 23 19
 Tél. : 06 60 07 60 72
 charles.dauphin@neuf.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Henri Rebutent  

66
 3, passage des Lilas
 66300 Thuir
 Tél. : 06 28 43 19 45
 henri.rebutent@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Daniel Tamagni   

80, avenue de la Gare
 « Le Velasquez » - 30900 Nîmes
 Tél. : 04 34 32 36 50
 Tél. : 06 60 68 32 85

LIMOUSIN**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

Sébastien Barbe

19, 23, 87
 5, Bournazeau
 23000 Saint-Fiel
 Tél. : 06 29 45 31 94
 sbarbe@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Aymeric Olivier

6, rue Raspail, apt 4
 87000 Limoges
 Tél. : 06 28 63 59 03

LORRAINE**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

Michel Halté 

54, 55, 57, 88
 15, rue des Lys
 Malancourt-la-Montagne
 57360 Amneville-les-Thermes
 Tél. : 06 75 31 07 62
 mhalte@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

André Dezavelle 

55
 7, rue du Paquis, Saint-Mihiel
 55300 Chauvencourt
 Tél. : 06 81 64 67 74
 Tél. : 03 29 91 08 67

Ludovic Faily 

54, 88
 11, au Rouge Poirier
 54840 Fontenoy-sur-Moselle
 Tél. : 06 61 43 36 58
 lfaily@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Gilbert Giron   

36, rue de la Libération
 55300 Dompcevrin
 Tél. : 03 29 90 12 14

Michel Rieth

59, rue Saint-Maurice
 57250 Moyeuvre-Grande
 Tél. : 07 69 73 83 79

Nicolas Inglin 

75, rue des Mèlèzes
 88390 Les Forges
 Tél. : 06 80 99 03 94

MIDI-PYRÉNÉES**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

Frédéric Martinez

09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82
 5, chemin de Pelleport, Bât A
 31500 Toulouse
 Tél. : 05 61 54 37 49
 Tél. : 06 72 94 71 50
 fcj@9online.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Michel Carrère

65
 16, rue des Rossignols
 65600 Séméac
 Tél. : 05 62 37 73 32
 Tél. : 07 83 54 28 80
 michelcarrere65hp@gmail.com

Jean-François Chauvel 

32, 46, 82
 4, Grand'Rue
 82120 Marsac
 Tél. : 06 17 72 09 20
 jfchauvel@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Philippe Durand

5, impasse Notre-Dame
82700 Montech
Tél. : 06 44 25 96 36

Noël Depirou

7, rue des Fleurs
31130 Saint-Alban
Tél. : 06 95 33 02 61

NORMANDIE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jérôme Bouchet

14, 27, 50, 61, 76
La Pétrière
61170 Saint-Léger-sur-Sarthe
Tél. : 02 33 80 16 50
Tél. : 06 25 08 60 75
jbouchet@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Gilbert François

31, boulevard Raymond-Poincaré
14000 Caen
Tél. : 02 31 72 42 88

PAYS-DE-LA-LOIRE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Laurent Drouart

44, 49, 53, 72, 85
907, route du Moulin
La Paregère
72510 Requeil
Tél. : 02 43 46 44 80
Tél. : 06 18 05 22 98
ldrouart@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Stéphane Neveux

44, 85
69, chemin du Champ de Bataille
85160 Saint-Jean-de-Monts
Tél. : 06 78 55 67 57
stephnx@hotmail.fr

POITOU-CHARENTES

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Alain Dubut

16, 17, 79, 86
4, rue du Brasseur
17250 Soullignottes
Tél. : 06 65 01 40 77
alaindubut@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Christophe Le Mélinier

565, route de Margouillet
86550 Michaloux-Beauvoir
Tél. : 06 66 83 37 23

PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Bernard Tomasetti

13, 83, 84
37, rue Carnot – 13680 Lançon-Provence
Tél. : 04 90 59 93 36
btomasetti@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Geoffrey Demouliez

14, Clos Pascal
459, chemin de la Source
83300 Draguignan
Tél. : 06 72 77 76 05

Mickaël Galeran

1021, route de Velleron
Villa Mideva
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue
Tél. : 06 69 39 48 20

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Alain Bouhier

04, 05, 06
18, rue Acchiardi de Saint-Léger
06300 Nice
Tél. : 01 44 51 52 00
abouhier@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Frédéric Durini

06
Lotissement les Trois Palmiers
1130, avenue de Vaugrenier
06270 Villeneuve-Loubet
Tél. : 06 12 39 08 75
frederic.durini@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Arnaud Berti

89, chemin de la Prée
06640 Saint-Jeannet
Tél. : 06 46 14 34 92

RHÔNE-ALPES

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Clicque

01, 07, 26, 38, 42, 69, 73, 74
5, rue des Frères-Lumière
01240 Saint-Paul-de-Varax
Tél. : 06 73 11 02 48
Tél. : 04 74 42 57 49
michclicque@gmail.com

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Jean Matton

07, 26, 38
758, Montée Château Grillet
38138 Les Côtes-d'Arey
Tél. : 06 69 52 68 70
jmcotesdarey@gmail.com

Tadj Charef

73, 74
Bât B 404
17 bis, rue de la Gare
74000 Annecy
Tél. : 06 30 82 08 93
tadj.charef@wanadoo.fr

Jean-François Montoya

01
771, route de Neuville
01250 Bohas-Meyriat-Rignat
Tél. : 07 62 76 79 22
jfmontoya@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Georges Perez

10, rue Lamothe
69007 Lyon
Tél. : 04 26 65 86 77

Daniel Fiat

12, rue Elsa-Triolet
38550 Saint-Maurice-d'Exil
Tél. : 04 74 86 60 71
Tél. : 06 58 44 61 71

André Boisier

Les Romantines
356, avenue Charles-de-Gaulle
74800 La Roche-sur-Foron
Tél. : 04 50 25 12 19

DÉLÉGUÉS HONORAIRES

Jean Beauval

René Fourcade

Lucien Goraguer

André Jacques

Robert Lang

Joseph Lannes

Gabriel Méné

Pierre Merglen

André Moncassin

Pierre Nicollin

Jean Riccardi

André Saint-Martin

Gilbert Sanchez

Pierre Soumache

Serge Véron

Georges Wilbert

PORTE-DRAPEAUX HONORAIRES

Roger Deschamps

Jean-Claude Dourne

François Pacifico

Roger Tanguy

Joseph Zahm

Les Gueules Cassées

Sourire Quand Même

ASSOCIATION FONDÉE EN 1921 RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE DÉCRET DU 25 FÉVRIER 1927

NUMÉRO 365 JUILLET 2023



Ayant à 20 ans touché le fond de la détresse morale et physique,
nous nous sommes retrouvés et nous nous sommes élevés.

Nous nous sommes unis.

Dans les chemins de la fraternité, rien ne pouvait plus nous arrêter.

Nous nous sommes appelés nous-mêmes Les Gueules Cassées,
et avons adopté comme devise «Sourire Quand Même».

Colonel Yves Picot



Union des Blessés de la Face et de la Tête
« Les Gueules Cassées »

20, rue d'Aguesseau, 75008 Paris

Téléphone : 01 44 51 52 00

site internet : www.gueules-cassees.asso.fr

e-mail : info@gueules-cassees.asso.fr

